

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA

P. O. Box 3243

Telephone : 517 700

Fax : 517844

website : www.africa-union.org

SOUS-COMITE DES STRUCTURES

16 NOVEMBRE 2004 – 3 JUIN 2005

ADDIS-ABEBA (ETHIOPIE)

EX.CL/175 (VII)c

Original : Anglais

RAPPORT DES REUNIONS
DU SOUS-COMITE DES STRUCTURES

20 JUIN 2005

I. INTRODUCTION

1. Le Sous-comité des structures a tenu plusieurs réunions au cours de la période allant du 16 novembre 2004 au 3 juin 2005 au Centre de conférences de la Commission de l'Union africaine en vue d'examiner les ajustements à faire sur la Structure de la Commission, adoptée à Maputo, aux termes de la Décision Ext/Ex.CL/Dec.1(VI) de la session extraordinaire du Conseil exécutif tenue les 6 et 7 décembre 2004 à Addis-Abeba. Le Sous-comité avait pour président M. Ali Awidan, Ambassadeur de la Jamahiriya arabe Libyenne et représentant permanent près l'Union africaine.

II. PARTICIPATION

2. Les membres du Sous-comité ayant participé aux différentes réunions sont : Cameroun, Tchad, Ethiopie, Gabon, Ghana, Libye, Mauritanie, Mozambique, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Afrique du Sud, Soudan, Togo et Zimbabwe.

3. La Commission a été représentée par le Vice-président, M. Patrick Mazimhaka, les Commissaires, les Directeurs et autres fonctionnaires.

III. OUVERTURE

4. Dans son allocution d'ouverture, le président du Sous-comité a souhaité la bienvenue aux participants et a remercié la Commission d'avoir convoqué la réunion. Il a ensuite invité le Vice-président à présenter le document sur la Structure de Maputo révisée de la Commission.

5. Le Vice-président a indiqué que la Structure révisée de Maputo a été le résultat du Plan Stratégique de la Commission et de l'expansion de son mandat tel que sanctionné dans le document « *Vision, Mission et Plan Stratégique 2005-2007* ». Il a par ailleurs présenté une brève évaluation de la Structure de Maputo ainsi que les difficultés que la Commission rencontre dans l'accomplissement de son mandat. Il a relevé, entre autres, les incohérences et les lacunes dans la Structure de Maputo en termes de principes de la hiérarchie, de processus de prise de décision, de pénurie de personnel, de systèmes, méthodes et procédures inadéquats. Pour conclure, il a fait observer que pour une mise en œuvre réussie du nouveau mandat de la Commission, la nécessité de réexaminer la Structure adoptée à Maputo est justifiée.

6. Le Vice-président a en outre déclaré que la Structure qui est maintenant proposée est basée sur le Programme et les lignes d'action établis par ordre de priorité et nécessite des ressources humaines efficaces ainsi qu'une structure appropriée. Il a expliqué les objectifs contenus dans la Structure révisée et les nouvelles idées qui ont été apportées par rapport à la Structure de Maputo.

7. Après cet exposé, le président du Sous-comité a informé la réunion qu'il a tenu plusieurs consultations avec le Président de la Commission sur les nouvelles propositions et a exprimé l'espoir que les travaux du Sous-comité seront couronnés de succès. Le président a également adopté l'anglais et le français comme langue de travail du Sous-comité pour gagner du temps sur la traduction des documents.

IV. ORGANISATION DES TRAVAUX

8. Le Sous-comité a adopté les horaires suivants de travail :

Matinée	:	10h00-13h00
Après-midi	:	15h00-19h00

V. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

9. Le Sous-comité a adopté l'ordre du jour suivant :

- a) Ouverture de la réunion.
- b) Organisation des travaux.
- c) Adoption de l'ordre du jour.

VI. EXPOSES ET DEBATS SUR LES AMENDEMENTS A LA STRUCTURE DE MAPUTO

10. Au cours des débats qui ont suivi, les membres du Sous-comité ont félicité la Commission pour la qualité du rapport. Toutefois, la plupart des membres ont déploré le fait que les documents ne leur aient pas été distribués à temps pour leur permettre de prendre connaissance de leur contenu. Ils ont également demandé à savoir sur quelle base juridique le Sous-comité discute de la Structure proposée de la Commission. Certains membres du Sous-comité ont demandé à la Commission de donner des justifications claires quant à la révision de la Structure de Maputo et fournir des descriptions de postes appropriées pour permettre au Sous-comité de faire les recommandations en conséquence. D'autres membres ont estimé que la Commission aurait dû mettre en œuvre toutes les décisions relatives à la Structure de Maputo avant de soumettre de nouvelles propositions, pour examen.

11. A ce stade, les membres du Sous-comité ont demandé à la Commission de fournir des informations sur le cadre de la Décision de Maputo et sur l'état de la mise en œuvre de cette Décision. Ils ont également voulu avoir des informations additionnelles sur les incidences financières de la nouvelle Structure proposée, les descriptions des nouveaux postes créés et sur le plan de mise en œuvre 2005-2007.

12. Dans sa réponse, la Commission a appelé l'attention des membres du Sous-comité sur le fait que le rapport présenté (Volumes I & II) contenait aussi bien la Structure de Maputo, que les amendements proposés. Le Vice-président a donné l'assurance que les incidences financières de la nouvelle Structure proposée, ainsi que l'état de mise en œuvre de la Structure de Maputo, seront communiqués au Sous-comité. Il a fait observer qu'il existe un rapport entre les structures, les programmes et le budget et que la révision de la Structure de Maputo sera effectuée parallèlement. La Structure révisée était basée sur une approche progressive et tiendra compte des budgets et programmes de la Commission.

13. En ce qui concerne la question du cadre juridique soulevée par le Sous-comité, la Commission a appelé l'attention de la réunion sur les dispositions pertinentes stipulées dans le Règlement intérieur de la Conférence, le Règlement intérieur du Conseil exécutif et le Règlement intérieur de la Commission, et a expliqué que la révision de la Structure s'effectue dans ce cadre.

14. A l'issue des débats, le Sous-comité a décidé de reporter ses travaux jusqu'à ce que le Programme soit reclassé par ordre de priorité et que le Budget de solidarité soit approuvé par le Conseil exécutif en décembre 2004.

VII. REUNION DU SOUS-COMITE TENUE LE 8 FEVRIER 2005

15. Le Sous-comité a repris ses travaux le **8 février 2005**, après la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, tenue à Abuja (Nigeria), du 24 au 31 janvier 2005.

16. Dans son allocution d'ouverture, le Président du Sous-comité a rendu hommage au feu Président Gnassingbé Eyadéma du Togo, décédé le 5 février 2005. Il a ensuite invité le Président de la Commission à prononcer son discours liminaire.

VIII. ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION

17. Dans son allocution liminaire, le Président de la Commission a remercié les membres du Sous-comité pour leur disponibilité à soutenir la Commission dans la révision de la Structure de Maputo à la lumière du Plan stratégique, du budget et des nouvelles missions de la Commission. Il a souligné que le Sous-comité chargé de la Structure était la clef du succès de toutes les missions. Il a attiré l'attention de la réunion sur les forces et les lacunes du processus de recrutement en cours et de la mise en œuvre de la Structure de Maputo. Il a ensuite affirmé que la Commission entendait prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en oeuvre effective des décisions relatives aux ressources humaines et qu'elle avait besoin, à cet égard, du soutien et de la compréhension de tous les Etats membres.

18. Le Président de la Commission a en outre indiqué que les nouvelles propositions sur la Structure avaient pris en compte la Décision de Maputo mais qu'elles avaient une portée qui allait bien au-delà de Maputo en raison du caractère dynamique du Programme et de la Vision qui en constituent la base, ce qui faisait défaut à la Structure de Maputo. Il a souligné la nécessité d'avoir une structure souple dans les limites du budget approuvé de 2005. Il a, par conséquent, fourni des informations détaillées sur le processus de recrutement dans lequel la Commission s'est engagée jusqu'ici ainsi que sur la méthodologie utilisée dans ce cadre.

19. Le Président a ensuite mis en exergue les difficultés que rencontre la Commission dans le processus de recrutement avant d'aborder la question du manque de transparence évoquée par les Etats membres. Il a donné à cet égard l'assurance que toutes les mesures appropriées seraient prises en vue d'améliorer davantage le processus. Il a déploré l'attitude de certains membres du personnel qui ont transmis des informations sans fondement aux Etats membres, en violation du serment de loyauté avant d'ajouter que les mesures disciplinaires requises seront prises conformément aux dispositions pertinentes du Règlement intérieur de la Commission. Il a donné un aperçu des réalisations du processus de recrutement, qui ont abouti à l'amélioration de la représentation géographique des Etats membres et à une meilleure parité entre les hommes et les femmes au sein de la Commission.

20. Le Président a mis en exergue les différences entre la Structure de Maputo et la Structure proposée, tout en fournissant les justifications appropriées. Il a souligné le fait que la Commission avait fait des efforts novateurs en vue de rationaliser la Structure et de supprimer les chevauchements de mandats de certains Départements/Directions.

21. Il a conclu ses propos en réaffirmant son engagement, en sa qualité de Président de la Commission, de promouvoir la justice et l'équité tout au long de son mandat. Il a réitéré l'importance d'une approche collégiale dans la méthode de travail entre la Commission et les Etats membres, et la nécessité de faire en sorte qu'aucun membre du personnel ne perde son emploi à la suite du processus en cours, étant donné que la Commission prendrait toutes les mesures nécessaires pour redéployer son personnel de manière conséquente.

IX. DELIBERATIONS

22. Suite à cette présentation, les membres du Sous-comité ont félicité le Président pour son rapport. Ils ont fait des observations sur les lacunes du processus de recrutement de la Commission et ont attiré l'attention de celle-ci sur de nombreuses plaintes reçues par les ambassades concernant particulièrement le retard dans le processus de redéploiement etc. Le Sous-comité a demandé à la Commission de soumettre au Conseil exécutif un rapport

sur la mise en œuvre de la Décision de Maputo relative aux ressources humaines. Ils ont indiqué que le rapport devrait mentionner, entre autres, les réalisations et les perspectives d'avenir.

23. Certains membres ont pris la parole pour indiquer que l'effectif proposé était trop élevé et ont demandé quelques éclaircissements quant à savoir si le Sous-comité était sensé examiner la Structure révisée uniquement en ses aspects concernant le Cabinet du Président ou si son examen devrait porter sur la Commission toute entière.

24. Dans sa réponse, la Commission a indiqué que, vu le mandat élargi et les responsabilités de la Commission, il serait nécessaire que le Sous-comité considère tout le travail que la Commission a effectué sur la Structure conformément à la décision du Conseil exécutif qui autorise la Commission à faire preuve de souplesse quant au réajustement de la Structure de Maputo, la Commission a également informé le Sous-comité que des documents supplémentaires seront préparés et mis à la disposition des membres pour justifier la nécessité de réviser la Structure de Maputo. En réaffirmant la décision de Maputo, les Etats membres ont rappelé la nécessité pour la Commission de procéder à l'évaluation du personnel hérité de l'OUA.

PARTIE A DE L'EXPOSE DE LA COMMISSION SUR LE REAJUSTEMENT DE LA STRUCTURE DE MAPUTO SANS INCIDENCES FINANCIERES SUPPLEMENTAIRES AU BUDGET APPROUVE POUR L'EXERCICE 2005

X REUNION DU SOUS-COMITE TENUE LE 9 FEVRIER 2005

25. Le Sous-comité a repris ses travaux le **9 février 2005**. La Commission a présenté un document intitulé « **Rapport sur la mise en œuvre de la décision de Maputo relative aux ressources humaines, processus de recrutement en cours et réajustement de la Structure de Maputo** » et un rapport sur les incidences financières des nouvelles propositions.

26. Dans sa présentation, la Commission a souligné : les progrès accomplis jusqu'ici dans la mise en œuvre de la décision de Maputo ; les ajustements novateurs à la Structure de Maputo demandés par la Commission ; les besoins des différents Départements/Directions en ressources humaines et financières additionnelles ainsi que les incidences financières globales de ces besoins. La Commission a en outre expliqué son Plan de recrutement et a conclu que les ajustements proposés nécessiteraient des ressources financières supplémentaires d'un montant de 5.484.388,00 de \$EU.

27. Le Sous-comité a pris note du rapport et a demandé à la Commission de fournir de plus amples informations sur:

- a) La source de financement des ressources supplémentaires requises de 5.484.388,00 de \$EU vu les prévisions budgétaires pour l'exercice 2005. Il a été demandé à la Commission d'éviter autant que possible d'utiliser les ressources extrabudgétaires pour financer les coûts du personnel ;
- b) La nécessité de soumettre les descriptions des nouveaux postes avec toutes les justifications nécessaires;
- c) La Commission doit expliquer pourquoi la Structure révisée propose des grades différents pour des fonctions similaires au sein des mêmes entités, par exemple : l'Assistant spécial.

XI. REUNION DU SOUS-COMITE TENUE LE 10 FEVRIER 2005

28. Le Sous-comité a repris ses travaux le **10 février 2005**. La Commission a fourni les justifications et réponses nécessaires aux différentes questions posées à la réunion précédente. Certains membres ont pris la parole pour signaler que les descriptions de poste qui manquaient allaient sûrement entraîner un retard dans les travaux du Sous-comité. En conséquence, il a été décidé que le Comité travaillera dans les limites de son mandat, conformément à la décision de Maputo [EX.CL/34 (III)] et à la Décision de la session extraordinaire du Conseil exécutif adoptée en décembre 2004, portant sur le Programme prioritaire réaménagé par ordre de priorité, le Budget de solidarité et le budget programme 2005.

XII. REUNION DU SOUS-COMITE TENUE LE 24 FEVRIER 2005

29. Les travaux de la réunion du Sous-comité ont repris le **24 février 2005**. La Commission a fait un exposé détaillé des différents Départements et a mis en exergue, dans un premier temps, les Départements/Directions qui ont effectué des réajustements ne nécessitant aucune incidence financière en ce qui concerne l'affectation du budget 2005, et ce, conformément à la Décision de la session extraordinaire du Conseil exécutif tenue en décembre 2004. Il s'agit des Départements/Directions suivants :

- a) Affaires sociales ;
- b) Infrastructure et Energie ;
- c) Ressources humaines, science et technologie ;
- d) Commerce et industrie ;
- e) Economie rurale et agriculture ;
- f) Affaires économiques ;
- g) Paix et sécurité ;
- h) NEPAD.

30. La Commission a indiqué que le montant total des incidences financières des réajustements susmentionnés des Départements/Directions s'élevait à :

PROGRAMME	STRUCTURE AJUSTEE DE MAPUTO		BUDGET DE LA STRUCTURE DE MAPUTO		DIFFERENCE	
	NO.	COST	NO.	COST	STAFF	COST
DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES	23	1,432,357.00	23	1,416,499.00	0	15,858.00
DEPARTEMENT. DE L'INFRASTRUCTURE. & DE L'ENERGIE	19	1,135,126.00	19	1,068,309.00	0	66,817.00
DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE	16	881,835.00	18	982,750.00	-2	-100,915.00
• BUREAU DE LAGOS	17	866,876.00	17	866,876.00	0	0.00
DEPARTEMENT DE COMMERCE & DE L'INDUSTRIE	20	822,178.00	20	1,032,561.00	0	-210,383.00
DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE RURALE & DE L'AGRICULTURE	21	1,299,483.00	22	1,370,440.00	-1	-70,957.00
• BUREAU DE NAIROBI	18	915,921.00	18	915,921.00	0	0.00
• BUREAU DE OUAGADOUGOU	15	576,682.00	13	561,717.00	2	14,965.00
• BUREAU DE YAOUNDE	13	500,268.00	13	500,268.00	0	0.00
• BUREAU DE NIAMEY	16	562,477.00	16	562,477.00	0	0.00
• BUREAU DE CONAKRY	8	263,387.00	6	177,221.00	2	86,166.00
DEPARTEMENT DES AFFAIRES ECONOMIQUES	23	1,408,021.00	23	1,398,913.00	0	9,108.00
DEPARTEMENT DE PAIX & DE SECURITE	58	3,135,126.00	59	3,284,663.00	-1	-149,537.00
NEPAD	3	172,100.00	5	671,083.00	-2	-498,983.00
TOTAL	270	13,971,837.00	272	14,809,698.00	-2	-837,861.00

31. La Commission a également indiqué qu'il y a encore certains Départements/Directions qui ont toujours besoin de ressources supplémentaires à l'affectation du budget 2005 pour pouvoir financer la structure ajustée proposée. Il s'agit des Départements/Directions ci-après :

A. Bureau du Président :

- (i) Bureau du Président ;
- (ii) Délégations régionales auprès des CER ;
- (iii) Direction des citoyens africains (ex-CSSDCA) ;
- (iv) Direction de l'information et de la popularisation ;
- (v) Services du protocole ;

- (vi) Bureau du vérificateur interne ;
- (vii) Bureau du conseiller juridique ;
- (viii) Direction Femmes, Genre et Développement ;
- (ix) Direction de la planification stratégique des politiques et de la mobilisation des ressources.

B. Bureau du Vice-président :

- (i) Bureau du Vice-président ;
- (ii) Direction de l'Administration et de la mise en valeur des ressources humaines ;
- (iii) Direction de la programmation, budget, finances et comptabilité ;
- (iv) Direction des Services des conférences.

C. Direction des Affaires politiques

32. Le Sous-comité s'est félicité de l'initiative que la Commission a prise de réajuster la Structure de Maputo sans coûts extrabudgétaires. Il a toutefois souligné qu'il ne faut pas s'écarter des principes fondamentaux qui ont guidé l'établissement de la Structure de Maputo ; ces principes ont été réitérés comme étant indispensables pour une structure hiérarchique qui permette l'avancement et la fidélisation du personnel dans la Commission. Le Sous-comité a fait les modifications additionnelles ci-après qu'il a recommandées, pour approbation :

a) Direction Paix et Sécurité

Le Sous-comité a recommandé la suppression de deux postes de fonctionnaire au grade P2 en faveur de la création d'un poste de chef de Division – Défense et sécurité au grade P5.

b) Direction des Affaires sociales

La structure de Maputo a été maintenue.

c) Direction de l'Infrastructure et de l'Energie

Le poste de chef de Division (postes et télécommunications) au grade de P5 a été créé avec un poste de fonctionnaire principal (postes et télécommunications) au grade P3 ainsi qu'un poste de fonctionnaire chargé des postes et télécommunications au grade P2. Le Sous-comité a reconnu la nécessité de retenir une structure hiérarchique qui permettrait la possibilité de promotion et de formation du personnel au sein de la Commission. La réunion a accepté la suppression de deux postes notamment le poste de fonctionnaire principal chargé du tourisme au grade P3 et le poste de fonctionnaire chargé du tourisme au grade P2.

d) Direction des Ressources humaines, de la Science et de la Technologie

Un poste supplémentaire, fonctionnaire principal (TIC) au grade P3 a été recommandé pour approbation. Toutefois, la création du poste de chef de la Division de la technologie et des TIC a été reportée à plus tard lorsque les fonds seront disponibles.

e) Bureau de l'UA, Lagos

Structure inchangée à l'exception de la re-désignation des postes de magasinier et de nettoyeur/préposé au courrier comme « commis » et « préposé au courrier » respectivement.

f) Direction du Commerce et de l'Industrie

Un poste de fonctionnaire (commerce) au grade P2 doit être retenu. Un poste de statisticien (P2) et un poste de fonctionnaire (immigration) au grade P2 ont été supprimés en faveur d'un poste de chef de Division de la Coopération douanière (P5). Toutefois, il a été recommandé de transférer les portefeuilles de l'immigration et des statistiques aux Départements des Affaires politiques et des Affaires économiques, respectivement.

g) Economie rurale et agriculture

(i) Le poste de chef de Division actuel de l'économie rurale, des ressources naturelles et de l'environnement a été scindé en deux nouvelles divisions à savoir la Division de l'économie rurale (P5) et la Division des ressources naturelles et de l'environnement (P5). Ceci a été fait en supprimant un poste de P2 et un autre de GSA4. Il a été recommandé de transférer un poste de P3 au Bureau de l'UA au Caire pour être le point focal pour les questions agricoles.

(ii) Bureau de coordination de la campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase (PATTEC) :

Le Sous-comité a recommandé de retenir le poste de fonctionnaire principal (P4) plutôt que de créer le poste de coordonnateur (P5) mais a recommandé la création du poste de secrétaire au grade GSA4.

(iii) Bureau interafricain des ressources animales (IBAR)

Le Sous-comité a recommandé la suppression du poste de fonctionnaire P2 chargé des ressources animales en faveur de la création du poste d'administrateur du site web au grade P2.

(iv) Recherche et développement des céréales vivrières en zone semi-aride (SAFGRAD)

Le Sous-comité a recommandé la création de deux postes d'agent de sécurité au grade GSB8.

(v) Conseil phytosanitaire interafricain (CPI)

Le Sous-comité a recommandé le maintien du statu quo.

(vi) Programme régional pour l'aménagement intégré du plateau du Fouta Djallon, Conakry

Le Sous-comité a recommandé la création d'un poste de coordonnateur au grade P5 et d'un poste d'agro-économiste au grade P3.

(vii) Centre panafricain des vaccins vétérinaires (PANVAC)

A l'issue d'un débat sur la structure de la PANVAC, le Sous-comité a décidé de rejeter la structure proposée et a recommandé à la Commission de soumettre à nouveau la structure du PANVAC, pour examen. Le Sous-comité s'est également préoccupé du fait que la Commission a poursuivi le processus de création du Centre sans l'approbation de sa structure par le Sous-comité.

h) Direction des Affaires économiques

Le Sous-comité a rejeté la proposition de supprimer deux postes de fonctionnaires P2 en faveur de la création d'un poste de chef de la Division de la statistique au grade P5 en faisant remarquer que la Commission devrait prendre une décision sur la localisation de la statistique, soit au Département de la planification stratégique des politiques et de la mobilisation des ressources, soit au Département des Affaires économiques. Toutefois, il a retenu 2 postes de fonctionnaire principal P3 et un poste de fonctionnaire P2.

i) **Département des services des Conférences**

Le Sous-comité a recommandé que la structure de ce Département soit examinée avec celle des autres bureaux relevant du Bureau du Vice-Président.

j) **NEPAD**

Le Sous-comité a recommandé que le nombre de fonctionnaires soit réduit de 5 à 3. Il a également recommandé que le poste de coordonnateur soit déclassé de P6 à P5.

k) **Poste d'assistant spécial des Commissaires**

Le Sous-comité a recommandé que le poste d'assistant spécial des Commissaires soit reclassé de P2 à P3. La Commission doit veiller à ce que le personnel recruté à ces postes réponde au profil d'emploi, aux compétences, à l'expérience et aux qualifications requises pour ces postes

33. La séance a été levée et il a été rappelé à la Commission de soumettre les descriptions des nouveaux postes.

PARTIE B DE L'EXPOSE DE LA COMMISSION SUR LE REAJUSTEMENT DE LA STRUCTURE DE MAPUTO AVEC LES INCIDENCES FINANCIERES SUPPLEMENTAIRES AU BUDGET APPROUVE POUR L'EXERCICE 2005

XIII. REUNION DU SOUS-COMITE TENUE LE 3 MARS 2005

34. Le sous-comité a repris sa réunion le **3 mars 2005**. Le Président du sous-comité a souhaité la bienvenue à tous les membres. Il a proposé que la réunion examine le document intitulé : « structure révisée de Maputo ». Document – Volume I qui contenait la structure proposée pour le cabinet du Président et le bureau du Vice-Président.

Cabinet du Président

35. Les participants ont demandé au Directeur adjoint du Cabinet du Président d'informer le Comité de la structure proposée pour le cabinet du Président. A l'issue d'un échange de vues et d'un long débat sur ce sujet, le Sous-comité a estimé qu'il était nécessaire que la Commission, en plus de la révision des structures, devrait également penser à la mise en place des systèmes et méthodes efficaces et effectifs afin d'améliorer ces méthodes de travail. Le Comité a également fait remarquer le principe de hiérarchie et son importance et a donc trouvé inopportun d'avoir deux catégories différentes de fonctionnaires (directeur et directeur adjoint) au même grade D1 car cela

entraînerait un conflit de hiérarchie au sein de la structure. Le Comité a souligné qu'en l'absence de descriptions de postes, il serait difficile d'évaluer les avantages et les inconvénients du cas.

- (a) **Le Comité a recommandé la création de deux (2) postes de conseiller au grade P5 à savoir relations publiques, affaires culturelles et sociales et sécurité humanitaire et défense au lieu de quatre (4) postes de Conseillers qui avaient été demandés;**
- (b) **Le Comité a recommandé que le poste de Directeur soit désigné sous le nom de « chef du personnel ou chef de cabinet » avec le même grade D1;**
- (c) **Le Comité a recommandé que le poste de Directeur adjoint soit renommé « chef adjoint du personnel ou chef adjoint de cabinet avec un grade supérieur de P5 échelon 8 ou P6 ;**
- (d) **En l'absence de descriptions de postes, l'explication donnée par la Commission concernant les profils de postes pour les postes proposés d'assistant spécial au grade P5 et de conseiller à la sécurité au grade P5 pour le Cabinet du Président, n'a pas été acceptée. A ce stade, le sous-comité a déploré le fait que les retards enregistrés dans l'examen des propositions soient dus à la non-présentation par la Commission de toutes les descriptions de postes de tous les nouveaux postes.**
- (e) **Le sous-comité a décidé d'ajourner la séance qui reprendra après que la Commission aura soumis aux membres du sous-comité tous les documents appropriés qui ont été demandés;**

XIV REUNION DU SOUS-COMITE TENUE LE 12 MAI 2005

36. Le sous-comité a repris sa réunion le **12 mai 2005** à 10h00. Le Président du Sous-comité a ouvert la réunion et accusé réception des descriptions de postes et du projet de rapport des réunions et a exprimé l'espoir que tous les membres du Sous-comité auront pu examiner les documents fournis par la Commission.

37. Le Vice-Président de la Commission a donné des informations sur le travail accompli par le Sous-comité. Il a indiqué que les descriptions de postes nécessaires pour tous les nouveaux postes ont été élaborées en vue d'assister le sous-comité dans ses travaux.

38. Après l'exposé, le Président du Sous-comité a invité les membres du Sous-comité à exprimer leurs avis et questions sur les documents. La plupart des membres ont estimé qu'ils n'étaient pas en mesure de lire les documents en raison de la présentation tardive par la Commission, à savoir tard dans l'après-midi du 11 mai 2005. Il a été proposé de reporter la réunion au lundi 16 mai 2005 pour permettre à tous les membres de lire tous les documents.

39. La Commission a indiqué que les grades de tous les postes nouvellement créés se trouvaient dans les volumes 1 et 2 des documents présentés en décembre 2004, référence ADM.HRD/26A/Vol.1/8290 et ADM.HRD/26A/Vol.2/8290, respectivement. Tous les documents devaient être examinés parallèlement avec les descriptions de postes présentées par la Commission. La Directrice de l'administration et des RH a souligné que les descriptions de postes du Cabinet du Président avaient été élaborées et présentées à tous les membres du Sous-comité. Toutefois, celles du bureau du Vice-Président et du Département des affaires politiques étaient en cours d'élaboration et seraient présentées avant la prochaine réunion. Elle a expliqué que le retard était dû au volume du travail au niveau de la traduction. Elle a également informé le Comité que le Département des ressources humaines, de la science et de la technologie présentera à nouveau au sous-comité, une proposition révisée, pour approbation.

40. A l'issue d'un long débat, il a été décidé à l'unanimité de reporter la réunion au lundi 16 mai 2005 à 10h00. La séance a été levée à 10h45.

XV REUNION DU SOUS-COMITE TENUE LE 16 MAI 2005

41. Le sous-comité a été reconvoqué le **16 mai 2005** à 10h25. Le Président du Sous-comité a souhaité la bienvenue aux participants et leur a rappelé que la réunion a été ajournée au moment où ils poursuivaient l'examen de la structure proposée pour le cabinet du Président de la Commission. En l'absence du représentant du cabinet du Président, il a été demandé à la Directrice de l'administration et des RH de fournir des informations pour leur permettre de récapituler leurs débats sur la structure proposée pour le cabinet du Président.

42.. A l'issue de l'exposé de la Directrice, certains membres ont exprimé leur préoccupation au sujet de la nécessité pour la Commission d'envisager de mettre en œuvre la structure révisée, progressivement même si cela devait aller au-delà de 2007. Les participants ont également déclaré qu'il était nécessaire que la Commission présente les incidences financières de la structure proposée pour permettre au sous-comité de faire des recommandations judicieuses.

43. Le Président du sous-comité a mis l'accent sur l'importance de la sécurité dans le cabinet du Président de la Commission et exhorté ses collègues à examiner la proposition de reclasser le poste d'attaché de cabinet de P2 à P3. **A**

l'issue de ces débats, la réunion a recommandé de reclasser le poste d'attaché de cabinet de P2 à P3. Le Comité a également examiné la proposition pour la création du poste d'assistant spécial du Président de la Commission au grade P5. Après avoir examiné minutieusement cette proposition, le Comité a recommandé la création d'un poste d'assistant spécial au grade P5. La Commission doit veiller à ce que le fonctionnaire qui sera recruté à ce poste réponde bien au profil d'emploi, aux compétences, à l'expérience et aux qualifications requises pour ce poste.

44. La réunion a réaffirmé ses précédents débats sur les postes de Directeur D1 et de directeur adjoint P5 comme suit :

- (a) **le poste de directeur doit être redésigné « Chef du cabinet » avec le grade D1 ;**
- (b) **le poste de directeur adjoint doit être redésigné sous le nom de « Chef adjoint du cabinet avec le grade P6.**

45. **Le Sous-comité a examiné la description de poste de Secrétaire de la Commission et recommandé sa création avec le grade D1 ainsi que le poste de Secrétaire au grade de GSA4..**

46. Le Sous-comité **ne s'est pas prononcé** sur les autres postes recommandés pour le cabinet du Président à savoir :

- (a) Les Représentants spéciaux
- (b) Les Envoyés spéciaux
- (c) Le personnel d'appui
- (d) Les délégués régionaux auprès des CER
- (e) Le Secrétaire particulier
- (f) Le Secrétaire administratif
- (g) Le Commis au classement
- (h) Le préposé au courrier
- (i) Le fonctionnaire principal chargé de programme des initiatives africaines
- (j) Le fonctionnaire principal (suivi et documents des réunions du Secrétariat)
- (k) Le fonctionnaire principal (Relations avec les organes de l'UA)

Département de la planification stratégique des politiques et de la mobilisation des ressources

47. Le Directeur du Département de la planification stratégique des politiques et de la mobilisation des ressources a fait un exposé soulignant la nécessité de créer deux divisions à savoir : la gestion du savoir et l'analyse des politiques et la recherche.

48. Certains membres ont contesté la pertinence des deux Divisions et voulu connaître les incidences financières de cette proposition. Ils ont également demandé une explication sur l'état de recrutement au niveau du Département de la planification stratégique des politiques et de la mobilisation des ressources. Le Directeur du Département a indiqué le nombre de fonctionnaires déjà recrutés et a en outre défendu la création des deux divisions. Toutefois le Comité n'a pas été satisfait de sa réponse et a recommandé que le Département maintienne la structure de Maputo.

49. Le sous-comité a demandé à la Commission de faire un bref exposé sur le processus des recrutements. La Directrice de l'Administration et du développement des ressources humaines a souligné que le plan de recrutement a été retardé en raison des difficultés à faire traduire les avis de vacance de postes dans les différentes langues de travail de l'UA.

50. Le Directeur du Département de la planification stratégique des politiques et de la mobilisation des ressources a indiqué que les deux postes de chef de Division P5 mentionnés dans la structure de Maputo avaient déjà été pourvus et que seuls les postes de grade inférieur restaient vacants. Il a ajouté qu'à part le transfert de la bibliothèque et des archives du Département de l'Administration dans son Département, ce qui a entraîné une augmentation des effectifs du personnel. Le Directeur a en outre informé la réunion que la Commission proposait de transférer les Divisions de la coopération internationale et de la coopération afro-arabe dans le Département des Affaires politiques.

51. A l'issue des débats, le Président a demandé au Directeur du Département de la planification stratégique des politiques et de la mobilisation des ressources de resoumettre sa proposition pour examen lors des prochaines sessions.

Direction des Services du Protocole

52. Le chef du protocole a donné les raisons du relèvement du niveau des postes de l'unité des services du protocole en une direction. Il a proposé un poste de directeur D1 et deux postes de chefs de division P5 (Services consulaires et Aéroport, Privilèges et immunités) et (Cérémonies, programmes, réceptions et conférences). Il a indiqué que chaque chef de division serait assisté d'un fonctionnaire principal de protocole P3 d'un fonctionnaire de protocole P2 et de cinq assistants de protocole.

53. Le sous-comité a reconnu l'importance des services du protocole ainsi que celle accordée au pays hôte. Cependant, ils ont exprimé leurs préoccupations quant à la non assistance en matière de facilités offertes par les services du protocole de l'UA. En réponse, le chef du protocole a expliqué que les difficultés étaient dues au manque de ressources humaines et que l'Unité

travaillait en continu. Par ailleurs, les membres du Sous-comité ont indiqué que les problèmes des services du protocole étaient dus à l'absence de gestion administrative et que l'Unité devrait assurer une présence importante à l'aéroport en vue de fournir des services de protocole aux dignitaires des Etats membres.

54. Le Sous-comité a conclu qu'à titre temporaire, la mise en œuvre de la structure de Maputo serait appropriée et que compte tenu des contraintes financières, l'Unité des services du protocole devrait maintenir le statu quo tel que prévu dans la première structure de Maputo et que la proposition pourrait être examinée ultérieurement.

Bureau du conseiller juridique

55. En présentant la structure révisée, le Conseiller juridique a souligné le mandat et les fonctions principales du Bureau du conseiller juridique (OLC) qui touchent le travail des divers directions/ départements de la Commission, les organes de décision de l'UA ainsi que d'autres organes et institutions de l'Union. Il a également souligné que la nécessité de recruter du personnel supplémentaire était devenue plus pressante compte tenu des derniers développements au sein de la Commission, en particulier, l'adoption de la vision et mission de l'UA, la décision de la cinquième session ordinaire du Conseil exécutif de juillet 2004 de mettre en place l'Union africaine conformément au droit international, ainsi que la nécessité de recruter des avocats qui maîtrisent chacune des quatre (4) langues de travail de l'Union africaine, en particulier l'arabe et le portugais en vue de fournir un appui à l'élaboration et à l'harmonisation des instruments juridiques dans les quatre langues de travail de l'Union. Pour conclure, il a ajouté que dans la mise en œuvre de la structure de Maputo, deux (2) postes, celui du conseiller juridique et celui du conseiller juridique adjoint avaient été pourvus et que la Direction devait compter sur l'appui des consultants recrutés à court terme.

56. Au cours des discussions, le Comité a souligné l'importance de fournir à l'OLC le nombre approprié de membres du personnel, en vue de renforcer son travail. Ils ont indiqué que la structure de l'OLC proposée avait plusieurs niveaux et devrait être réduite et hiérarchisée. Le Sous-comité a également souligné la nécessité pour l'OLC de soumettre les descriptions de poste appropriées pour les postes additionnels. Il a été conseillé à l'OLC de prendre en considération la disposition relative à la coopération juridique internationale et de refléter dans les descriptions de poste l'équilibre entre l'expérience et les diplômes universitaires ainsi que le grade.

57. Les descriptions de postes du bureau du Conseiller juridique n'étant pas disponibles, le Comité a levé la séance à 01 : 15 et a fixé la date de la prochaine réunion au 17 mai 2005 à 10h00.

XVI. REUNION DU SOUS-COMITE TENUE LE 17 MAI 2005

58. Le Sous-comité a repris la session le **17 mai 2005** à 10h23. Le Président du Sous-comité a accusé réception des profils d'emploi pour les nouveaux postes du bureau du conseiller juridique et a invité les membres à examiner la proposition.

59. Suite aux discussions relatives à la question, la réunion a conclu que :

- a. **le poste de secrétaire de la Commission de l'UA sur le droit international soit ramené au grade P4 au lieu du grade P5 proposé et qu'il soit inclus dans la structure existante et non dans une division.**
- b. **un (1) poste additionnel de juriste principal de grade P3 soit créé, portant à trois (3) les postes de juriste principal de grade P3**
- c. **quatre (4) postes additionnels de juristes de grade P2 soient créés, portant à six (6) le nombre total de P2 tout en tenant compte de la nécessité de recruter des juristes maîtrisant chacune des quatre langues de travail de l'UA.**
- d. **La proposition visant le recrutement aux nouveaux postes de la catégorie GS - une secrétaire GSA4, un commis au classement GSA3 et un vagemestre GSB6 a été approuvée.**
- e. **Le conseiller juridique devrait s'assurer que l'un des fonctionnaires en poste est en charge des questions de coopération juridique internationale.**

Bureau du Vérificateur Interne

60. Le vérificateur interne, au cours de son exposé a souligné l'écart entre le Directeur D1 et le vérificateur principal P3. La direction a demandé au Comité d'examiner la création du poste de directeur adjoint de grade P5 qui comblerait le vide et assurerait la mise en place d'une structure hiérarchique cohérente et le flux d'informations. Par ailleurs, la Direction a souligné la nécessité de recruter un vérificateur (TIC) en charge de la vérification des systèmes de TI de la Commission.

61. Le Président du Sous-comité a attiré l'attention de la réunion sur l'importance stratégique de la vérification interne et suite aux discussions, **la réunion a adopté à l'unanimité le nouveau poste de Directeur adjoint P5.**

62. Cependant, le Sous-comité a exprimé sa préoccupation relative à la création du poste de vérificateur (TIC) étant donné que la vérification devrait être

assurée par un organe extérieur. Par ailleurs, certains membres ont exprimé leurs préoccupations relatives au double emploi et au chevauchement de cette fonction avec celles des ressources humaines, des sciences et de la technologie, et autres services relatifs aux TIC. La réunion a invité la directrice des ressources humaines, des sciences et de la technologie à donner des éclaircissements sur le rôle joué par les TIC dans les différents départements de la Commission. La Directrice a expliqué l'importance de la création du poste de vérificateur (TIC) qui sera en charge de la vérification des activités et des performances de tous les départements/ directions chargés des questions de TIC. Elle a souligné la nécessité d'harmoniser les activités de TIC au sein de la Commission étant donné qu'elles sont relatives aux activités de développement et de fonctionnement. Suite aux explications données par la Directrice, le Sous-comité a reconnu l'importance du vérificateur TIC tout en recommandant que ce poste soit gelé en attendant que la révision des descriptions de poste qui reflètera la nature des activités soit soumise de nouveau à l'examen.

Femmes, Genre et Développement

63. La Direction a fourni à la réunion des informations sur la structure proposée qui comprend trois divisions, notamment, la division analyse et suivi des questions du genre, la division de la coordination des questions relatives aux droits des femmes, la division intégration et plaidoyer. Elle a proposé qu'il y ait dans chaque division un chef de division de grade P5, un fonctionnaire principal en charge des politiques de grade P3, et un fonctionnaire des politiques de grade P2. La direction comprendra également quatre (4) secrétaires GSA4, un (1) commis au classement GSA3, un (1) vagemestre GSB6.

64. Le Sous-comité a pris note de la proposition de la Commission de geler le poste P4 en faveur de trois postes P5 de chef de division.

65. Le Sous-comité a exprimé sa préoccupation quant aux incidences financières de la structure proposée et a estimé que les trois (3) postes de grade P5 étaient trop élevés. Les membres du Sous-comité avaient des avis divergents quant au grade du secrétaire de la Commission sur la femme de l'UA (AUWC) ; certains estimaient que le secrétaire de la commission sur la femme devrait avoir le même grade que celui de la commission de l'UA sur le droit international de grade P4 plutôt que P5 et que deux chefs de division P5 seront suffisants pour fournir un appui à la direction dans la mise en œuvre de ses décisions. D'autres membres estimaient que la Commission de l'UA sur les femmes avait plus de responsabilités et qu'en conséquence, son secrétaire devrait avoir le grade P5.

66. Suite à un échange de vues, **le Président du Sous-comité a levé la séance en approuvant deux (2) chefs de division de grade P5 et un de grade P4 au poste de secrétaire de l'AUWC** et a indiqué que la Commission devrait distribuer le nouvel organigramme proposé ainsi que ses incidences

financières avant l'adoption de la décision. La séance a été levée à 13h35 et devait reprendre à 16h00 le même jour.

Bureau du vice-président

67. La session du Sous-comité a repris à 16 : 20 sur les questions relatives au Bureau du vice-président. Le chef du bureau du vice-président a introduit le sujet et a expliqué le contenu de la structure proposée pour le bureau du vice-président, notamment, la structure du bureau du vice-président, la direction de l'administration et des DRH, la direction du centre médical, la direction de la sécurité et de la sûreté, et la direction des technologies de l'information et de la communication, la direction de la programmation, du budget, des finances et de la comptabilité ainsi que la direction des services de conférences.

68. La Commission a indiqué l'importance du relèvement du grade du poste de chef de bureau de P5 à D1 et du poste de d'assistant spécial de P2 à P4. Le président du Sous-comité a invité les membres à exprimer leurs vues sur les conclusions.

69. Les membres du Sous-comité ont exprimé leur préoccupation quant à la l'appellation de « Chef de Bureau » et ont décidé qu'il doit y avoir un (1) Chef du cabinet au grade D1 au Bureau du Président et deux (2) chefs du cabinet adjoints au grade P6 (un pour le Président et un pour le Vice-président) afin d'avoir une structure hiérarchique dans ces deux bureaux. **Le Sous-comité a accepté à l'unanimité de recommander que l'appellation dans les Bureaux Président et du Vice-président soit changée en Chef du cabinet- D1 et un Chef du cabinet adjoint - P6, respectivement au lieu de Chef de Bureau au grade P5. Le Sous-comité a aussi recommandé que le poste d'assistant spécial du Vice-président soit reclassé de P2 à P4 et ou la Commission veille à ce que le personnel recruté pour ce poste corresponde au profil, aux compétences et aux qualifications requis.**

70. La Commission a proposé la création de deux nouveaux postes de Conseillers techniques - P5 au Bureau du Président chargés des finances & l'Administration et des systèmes & méthodes. Le Sous-comité a pris note de cette proposition et a fait observer qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un conseiller technique -P5 (Finances & Administration) car cela entraînerait un chevauchement des rôles et des responsabilités assumés par deux Directeurs à savoir le Directeur de l'Administration, mise en valeur des ressources humaines, et le Directeur de la programmation, du budget, des finances et de la comptabilité.

71. **En ce qui concerne le Conseiller technique (systèmes & méthodes), le Sous-comité a recommandé que ce poste soit classé au grade P4.**

Direction de la sécurité et de la sûreté

72. Dans son exposé, la Directrice de l'Administration et de la mise en valeur des ressources humaines a souligné l'importance de la sécurité et de la sûreté au sein de la Commission, et ce, en raison du changement de mandat et des politiques d'orientation qui demandent à la Commission de jouer un rôle actif sur la scène internationale. En conséquence, l'approche participative, en particulier dans les situations de conflits, fait que les fonctionnaires de la Commission sont exposés à des risques en termes de sécurité et de sûreté. Cette situation exige le renforcement de la sûreté et de la sécurité du personnel ainsi que des locaux de la Commission pour venir en renfort aux efforts du pays hôte dans ses services de sécurité à la Commission.

73. Le Sous-comité a mis en exergue l'importance de la sécurité et de la sûreté et a fait observer que cela nécessite un grand investissement. Le Sous-comité a par conséquent recommandé qu'il serait rentable à la Commission d'opter pour une combinaison du système de sécurité électronique avec le système de sécurité assurée par des hommes formés en la matière.

74. La réunion a indiqué que la structure proposée était professionnelle, bien élaborée, trop technique et trop chère pour être mise en œuvre et a proposé de référer le reclassement à la hausse de cette Unité à une Direction. **Elle a en outre recommandé la création d'une Division avec, à sa tête, un Chef de la sécurité et de la sûreté au grade P5, un Chef adjoint de la sécurité et de la sûreté au grade P4, un fonctionnaire de sécurité en charge des opérations à P2 et un fonctionnaire de sécurité en charge des logistiques à P2. Le Sous-comité a également recommandé six (6) postes additionnels d'agents de sécurité.**

Direction du Centre médical

75. Le Chef du Centre médical a présenté un bref exposé sur la structure proposée et a expliqué la raison pour laquelle il faudrait porter le Centre au niveau d'une Direction. Il a indiqué que les responsabilités administratives au Centre médical ont augmenté à cause du nombre de patients qui a également augmenté. En conséquence, il est nécessaire de séparer les rôles des médecins afin qu'ils puissent se concentrer sur les besoins des patients et laisser les aspects administratifs et de gestion du Centre médical à d'autres professionnels.

76. Le Président du Sous-comité a fait remarquer que la proposition de postes additionnels était très modeste et a invité les membres à exprimer leurs opinions sur la question. **Tous les membres ont accepté à l'unanimité la Structure proposée et ont recommandé l'adoption des nouveaux postes suivants à cette direction:**

- Un directeur du Centre Médical D1
- Un chef d'administration médical P5
- Un médecin additionnel P4
- Deux infirmières additionnelles GSA5
- Un technicien de laboratoire additionnel GSA5
- Une Secrétaire additionnel GSA4
- Un Commis au Classement GSA3
- Un assistant de laboratoire GSB6
- Quatre personnels soignant GSB6
- Un vaguemestre GSB6

77. La réunion a levé sa séance à 19h08 et devait reprendre ses travaux le 18 mai 2005 à 16h00.

XVII. REUNION DU SOUS-COMITE TENUE LE 18 MAI 2005

78. Le Sous-comité a repris ses travaux le 18 mai 2005 à 16h20.

Direction des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

79. Un Représentant de la Division MIS a expliqué les raisons principales pour lesquelles cette Division doit être reclasser au niveau d'une Direction et a également informé la réunion des activités planifiées en termes d'infrastructure de la communication, de connexité avec les Bureaux de représentation, les CER, les Ambassades des Etats membres et les systèmes d'information.

80. Les membres du Sous-comité ont mis en exergue l'importance des TIC dans le travail de la Commission et dans ses relations avec les Etats membres. Ils ont toutefois fait observer que la Division a besoin d'être renforcée au niveau des techniciens plutôt qu'au niveau administratif. Ils ont estimé que le réseau de la communication, de l'infrastructure et les systèmes de l'information une fois en place, aura besoin de plus de techniciens pour soutenir le système. Certains membres ont fait valoir qu'il était nécessaire de renforcer les capacités techniques pour soutenir le système, et la Commission doit tenir compte de cette question pertinente dans la conception des éléments de son Programme.

81. En conclusion, le Président du Sous-comité a indiqué que, compte tenu des ressources financières disponibles, il serait rentable de garder la structure de la Division MIS telle qu'elle est actuellement et que toute amélioration future de sa structure pourra être soumise plus tard, pour examen.

Division des Services administratifs

82. Dans son exposé, la Directrice de l'Administration et de la mise en valeur des ressources humaines a informé le Sous-comité que cette Direction ne

demande plus à avoir l'effectif du personnel au complet comme indiqué dans la structure proposée, mais préférerait plutôt avoir une approche progressive au fil des ans, étant donné qu'une structure organisationnelle n'est pas statique mais dynamique. En conséquence, elle a fait valoir que le poste de Chef de Division des achats (P5), est nécessaire en raison de l'augmentation des achats, en particulier au niveau des offres internationales auxquelles la Commission doit répondre au nom des Missions de l'Union africaine sur le terrain. L'obligation de rendre compte nécessite un personnel qualifié et compétent pour gérer et superviser efficacement cette activité. Elle a également demandé la création de deux (2) postes additionnels de commis pour gérer les activités des Services du courrier, étant donné que la communication au sein de la Commission a considérablement augmenté.

83. Plusieurs membres ont pris la parole pour exprimer leurs préoccupations quant à l'idée de scinder les Unités des achats et des voyages en deux Divisions. Ils ont fait valoir que la Structure de Maputo ayant prévu un fonctionnaire des achats (P2), il serait raisonnable de demander un poste additionnel de fonctionnaire des voyages au lieu d'un poste de Chef de Division (P5) qui ne sera chargé que des achats. En réponse, la Commission a expliqué que le volume de travail à l'Unité des achats et voyages étaient énormes et a supplié le Sous-comité à se pencher sur cette question.

84. A la suite des discussions, la réunion a recommandé qu'au lieu de créer des postes de direction, il vaudrait mieux créer des postes subalternes à l'Unité des achats et voyages afin de remédier à la crise. **Le Sous-comité a par conséquent recommandé la création d'un (1) poste de fonctionnaire des voyages – P2 et deux (2) postes de commis – GSA3.**

85. La Directrice de l'Administration et de la mise en valeur des ressources humaines a également demandé le transfert de l'Unité de la Bibliothèque et des Archives à la Direction des Politiques de planification stratégique et de mobilisation des ressources. **Le Sous-comité a recommandé le transfert de l'Unité de la Bibliothèque et des Archives à la Direction mentionnée.**

Direction de la programmation, du Budget, des finances et de comptabilité

86. Le Directeur de la programmation, du budget, des finances et de la comptabilité a présenté une version révisée de la structure d'un complément d'effectif de 35 fonctionnaires et a indiqué que cette proposition était conforme aux recommandations du Rapport d'Ernest & Young et au consensus entre la Commission et le Sous-comité consultatif pour renforcer le Département. Elle a indiqué que la décision de Maputo prévoit 23 fonctionnaires mais demande 13 fonctionnaires supplémentaires.

87. Il a été recommandé que le poste de chef de la pré-vérification soit supprimé puisqu'il existe un département de la vérification interne. Toutefois

l'Unité de la pré-vérification serait maintenue pour assurer la pré-vérification au sein de la Direction de la PBFA. Le Sous-comité a également noté que la vérification interne doit être harmonisée pour assurer les vérifications et l'équilibre requis.

88. Le Sous-comité a recommandé la création de deux postes de fonctionnaires principaux des finances P3, de six fonctionnaires des finances P2, d'un Aide-comptable GSA5, de deux Commis au traitement des données GSA5, d'une Secrétaire GSA4 et d'un vaguemestre GSB6 et la suppression du poste de fonctionnaire chargé du traitement des données P2.

Direction des services de Conférences

89. Le chef de Bureau du Vice-président a présenté la structure proposée de la Direction des Services de Conférence qui comprend trois (3) Divisions à savoir : la Division de Traduction & Révision, la Division de la Documentation et la Division de l'Interprétation. Il a également indiqué qu'en raison de l'augmentation du nombre de réunions, la Direction avait demandé un (1) opérateur/technicien supplémentaire de grade GSA4, chargé de l'équipement de l'interprétation, deux (2) Interprètes supplémentaires de grade P4 (Arabe et Portugais), deux (2) Secrétaires supplémentaires de grade GSA4 (Arabe et Portugais), un (1) fonctionnaire principal de procès verbal de grade P3 + douze (12) dactylographes- procès verbal de grade GSA4 et d'autres fonctionnaires GSA pour l'Unité d'impression.

90. La réunion a indiqué l'importance de la Direction des Conférences et souligné la nécessité de renforcer les activités de cette direction pour lui permettre de produire des documents de qualité dans les quatre langues de travail de l'UA. Tous les membres sont convenus du fait que si cette opération de renforcement n'était pas effectuée, les Services de Conférence ne pourraient pas produire une traduction et une interprétation de qualité. Certains membres ont voulu avoir de plus amples informations sur l'utilité du recours au personnel indépendant par les services de Conférence dans la mesure où cela implique billets d'avion, per diem et salaires et ont aussi déploré la mauvaise qualité des documents traduits par la Commission. D'autres se sont dits préoccupés par la proposition faite de recourir à un système de procès verbal qui consiste à enregistrer les réunions et estiment que les technologies modernes peuvent apporter les instruments nécessaires et que la technologie archaïque des procès-verbaux ne serait d'aucune utilité pour la Commission.

91. Le chef de Bureau du Vice-président a reconnu que le recours au personnel indépendant revenait très cher à la Commission mais il a expliqué les difficultés qui se posent lorsqu'il s'agit de recruter des Traducteurs et des Interprètes étant donné qu'ils sont très sollicités sur le marché et rémunérés à des taux supérieurs, en d'autres lieux.

92. Le Sous-comité a recommandé la création de trois (3) postes de chefs de division P5 (Traduction & Révision, Documentation et Interprétation) et de deux (2) postes supplémentaires d'Interprètes P4 (1 de langue arabe et 1 de langue portugaise) et a rejeté à l'unanimité la proposition faite de créer un poste de fonctionnaire principal des procès verbaux P3 et de douze (12) dactylographes des procès verbaux GSA4.

Direction des citoyens africains

93. Dans son exposé, le Coordonnateur principal de la CSSDCA a souligné la raison d'être de l'expansion et du renforcement de l'Unité de la CSSDCA au sein de la Direction, sur la base de son partenariat intersectoriel avec la Société civile et de ses fonctions. Il a proposé d'élever au grade D1 le Poste P6, la création de deux divisions (Diaspora et Société civile) et la suppression de trois (3) postes de fonctionnaires principaux des politiques (P3) et d'un poste d'Assistant administratif (GSA5) pour créer des postes de fonctionnaires administratifs de grade P2.

94. Les membres qui ont pris la parole ont estimé qu'il serait financièrement et administrativement plus économique d'avoir deux sections continentales pour la Diaspora à savoir soit l'Europe – Etats Unis d'Amérique et l'Asie - Océanie ou les Etats-Unis et l'Europe – Asie - Océanie.

95. La structure proposée a été acceptée avec des amendements concernant le recrutement de 2 fonctionnaires administratifs régionaux (les Etats-Unis et l'Europe – Asie – Océanie) pour la Diaspora au lieu de 3 et d'élever au grade D1 le Poste P6, la création de deux chefs de divisions P5 (Diaspora et Société civile) et la suppression de trois (3) postes de fonctionnaires principaux des politiques (P3) et d'un poste d'Assistant administratif (GSA5) pour créer des postes de fonctionnaires administratifs de grade P2.

96. La réunion a été ajournée à 20H15 pour reprendre le 19 mai 2005 à 16H00.

XVIII. REUNION DU SOUS-COMITE TENUE LE 19 MAI 2005

97. Le Sous-comité a repris ses travaux le **19 mai 2005** à 16H30.

Direction des Affaires politiques

98. Le Directeur des Affaires politiques a dans son exposé, insisté sur la nécessité d'avoir deux Directions distinctes à savoir le Département de la démocratie, de la gouvernance, des droits de l'homme, des Affaires humanitaires et des relations extérieures. Il a ajouté qu'en ce qui concerne la Structure de

Maputo, les divisions de la démocratie & de la gouvernance et celle des Affaires humanitaires, existaient déjà et que la Commission a demandé une Division supplémentaire à savoir celle des droits de l'homme. Il a par ailleurs souligné que la Direction des Affaires extérieures était tout à fait nouvelle. Il a indiqué aussi que le transfert de la Coopération afro-arabe a été recommandé, de la Direction de la planification stratégique à la Direction des Affaires politiques dans le cadre des mesures prises par la Commission pour harmoniser le mandat de des portefeuilles.

99. Le Président du Sous-comité a attiré l'attention de la réunion sur la révision de la structure de Maputo et sur le fait que la création d'un Département tout à fait nouveau ne relevait pas du mandat du Sous-comité. Il a par conséquent demandé aux Membres de n'examiner que la question relative à la Direction des Affaires politiques (Démocratie, Gouvernance, Droits de l'homme, Affaires humanitaires) et que celle relative aux Affaires extérieures serait examinée en même temps que la proposition faite par la Jamahiriya de créer un Ministre des Affaires extérieures pour l'ensemble du Continent. Il a en outre souligné le fait que si la structure de Maputo n'était pas pleinement mise en œuvre, il ne sera pas facile d'évaluer l'utilité de la proposition relative à la création de la Division des droits de l'homme.

100. Les Membres du Sous-comité ont pris tour à tour la parole pour donner leur opinion sur le volet Droits de l'homme qui avait fait l'objet de l'attention de la part de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples à Banjul et que la structure de Maputo prévoyait effectivement pour la Commission, un fonctionnaire politique P2 chargé d'assurer les activités de liaison.

101. A l'issue d'un long débat sur la question, le Sous-comité a recommandé que le Département des Affaires politiques maintienne les deux divisions tel qu'approuvé à Maputo et que le fonctionnaire politique (Droits de l'homme) P2 soit élevé au grade P3 et continue à assurer les fonctions de point focal entre la Commission et la CADHP.

Politique de planification stratégique et Mobilisation de ressources (Re-soumission)

102. Il a été demandé au Directeur de donner quelques éclaircissements sur la structure proposée pour la Direction. Le Directeur a indiqué que la Structure de Maputo prévoit deux divisions dotées au total d'un complément d'effectif de 19 fonctionnaires. Il a ajouté que la Commission avait l'intention de transférer les composantes de la Division de la Coopération afro-arabe et du bureau du Caire au sein de la nouvelle Direction des Affaires extérieures et que les composantes de la Bibliothèque et des Archives de la Division de l'Administration et des Droits de l'homme seraient transférées au sein de la Division de la Gestion du savoir proposée.

103. Le Sous-comité a déploré la décision prise par la Commission de transférer la Division de la Coopération afro-arabe et le bureau du Caire au sein du Département des Affaires politiques sans consulter, ni avoir obtenu l'approbation du Sous-comité des structures et d'autres autorités. Le Comité a réitéré le fait que jusqu'à nouvel ordre, la Division de la coopération afro-arabe et le Bureau du Caire continueraient à relever, conformément à la Structure de Maputo, de la division des politiques de la planification stratégique et de la Mobilisation de ressources. Il a indiqué en outre que la Commission devra préparer et soumettre à l'attention de la prochaine session du Sous-comité, un document explicatif sur le transfert proposé entre la planification stratégique et les Affaires politiques.

104. S'agissant de la proposition du chef de la division de la gestion du savoir de grade P5, plusieurs membres ont estimé que le poste de Secrétaire de la Commission de grade P5 au sein du Bureau du Président, était chargé de maintenir la mémoire institutionnelle et que le poste de chef de Division de la gestion du savoir P5 n'était pas nécessaire. Les deux (2) postes prévus par la structure de Maputo à savoir celui du fonctionnaire principal (bibliothèque) P3 et de fonctionnaire principal (Archives) P3 étaient suffisants pour traiter des questions relatives à la bibliothèque et aux archives. Les membres du Sous-comité ont déploré l'état de la bibliothèque et des archives et ont demandé à la Commission de prendre les mesures nécessaires pour les améliorer. **Le sous-comité a maintenu statu quo de la structure.**

Direction des ressources humaines, de la science et de la technologie

105. Le Directeur de la DRHST a expliqué les difficultés qui se posent à la direction dans l'exécution de son mandat avec le complément d'effectif prévu par la structure de Maputo. Elle a indiqué que la structure de Maputo prévoit un (1) Directeur de grade P5, deux (2) fonctionnaires principaux des politiques P3 et quatre (4) fonctionnaires politiques P2. Elle a proposé la suppression de trois (3) postes de fonctionnaires des politiques P2 au profit d'un (1) nouveau poste de chef de Division (Education) de grade P5. Elle a ajouté que la création d'une nouvelle Division n'implique aucune incidence financière supplémentaire et que les coûts sont compris dans le budget 2005.

106. Le Sous-comité a recommandé à l'unanimité la création d'un poste de chef de Division de grade P5 chargé de l'Education en sus des deux divisions déjà existantes de Science & Technologie, des Ressources humaines et de la Jeunesse et à cette effet la suppression de trois (3) postes de fonctionnaires des politiques P2.

Services du Protocole (Re-soumission)

107. L'Ambassadeur de la République fédérale du Nigeria a lancé un appel au Président du Sous-comité pour qu'il réouvre le débat sur la structure proposée

des Services du Protocole. Le chef du Protocole a demandé à faire une brève proposition concrète sur le sujet. Il a souligné la nécessité d'avoir du personnel supplémentaire à l'appui des activités des services du Protocole et le fait que l'Unité était appelée à fournir des services aux Ambassades des Etats membres et à d'autres dignitaires qui participent aux réunions de l'UA. Il a réitéré la proposition de créer deux (2) divisions puisqu'il n'y avait pas de différence entre la structure du Protocole de l'OUA et celle de l'actuelle UA sauf en ce qui concerne certains membres du personnel des services généraux.

108. Au cours des discussions, plusieurs membres ont estimé que les services du Protocole ont besoin d'un appui au niveau des postes d'assistants du Protocole plutôt qu'au niveau de la Direction de chef de division P5. Certains membres ont recommandé une augmentation du nombre de fonctionnaires du Protocole P2, et d'Assistants et de commis au Protocole (de la catégorie des Services généraux). Le Président a attiré l'attention de la réunion sur la limitation des ressources disponibles et a indiqué qu'il n'était pas nécessaire de promouvoir les postes aux niveaux des directions (D1 & P5) et qu'il serait préférable d'avoir deux fonctionnaires supplémentaires aux grades P2 et GSA.

109. Le Sous-comité a recommandé la création des postes ci-après en plus de ceux prévus par la structure de Maputo pour l'unité du Protocole: deux (2) postes supplémentaires de fonctionnaires du Protocole de grade P2, deux (2) postes supplémentaires d'Assistants au Protocole de grade GSA5.

Direction de l'information et de la Popularisation

110. Un Représentant de la Division de l'information et de la communication a présenté la structure proposée. Il a expliqué la raison d'être de la Direction proposée par rapport à la structure actuellement en vigueur de Maputo. Il a exprimé la nécessité de disposer d'une division chargée des publications, de la gestion du site Internet et des éditions conformément aux activités et à la popularisation de l'Union africaine.

111. Au cours des discussions qui s'en sont suivies, plusieurs membres se sont dits préoccupés par la proposition faite de supprimer certains postes en vue de créer des Directions et estiment que la Commission devra fournir des explications sur les incidences financières de cette structure proposée.

112. Le Sous-comité a recommandé de maintenir telle qu'elle, la structure de Maputo étant donné que la structure proposée a été programmée au-delà du budget 2005. Il n'est donc pas logique d'accepter des supplémentaires au sein de la structure existante.

XIX REUNION DU SOUS-COMITE TENUE LE 3 JUIN 2005

113. A la demande du Président de la Commission, le sous-comité sur la structure s'est réuni le **3 juin 2005** à 17h00 pour permettre à la commission de présenter ses observations sur le travail effectué jusqu'ici par le sous-comité. La réunion a été présidée par M. Ali Awidan, Ambassadeur de la Jamahiriya arabe libyenne et Représentant permanent auprès de l'Union africaine. La Commission était représentée par le Président de la Commission S.E.M. Alpha Oumar Konaré, le Vice-Président M. Patrick Mazimhaka, les Commissaires, les Directeurs et autres fonctionnaires.

114. Le Président du Sous-comité a exprimé sa gratitude aux membres présents et à la Commission pour leur participation et leurs contributions constructives à la Structure proposée après Maputo. Il a souligné l'importance de se réunir avant la finalisation du rapport à la demande du Président de la Commission afin de tenir compte de ses observations pertinentes sur la Structure avant de la présenter au COREP. Il a ensuite invité le Président de la Commission à informer la réunion sur la Structure proposée après Maputo.

115. Le Président de la Commission a exprimé sa gratitude au Sous-comité pour avoir accepté d'ouvrir de nouveau le débat sur la Structure révisée et s'est félicité du bon travail effectué jusque là par le Sous-comité afin de renforcer la capacité humaine de la Commission. Il a ajouté que sa principale préoccupation concernait la Structure recommandée pour son Bureau, pour le Bureau du Vice-Président et pour la Direction des Affaires extérieures. Cette réouverture des débats est cruciale avant la finalisation du rapport afin d'éviter que ce débat reprenne aux réunions du COREP et du Conseil exécutif.

116. Il a exprimé la nécessité pour le Sous-comité sur la Structure de réexaminer les postes de Secrétaire particulière et de Secrétaire administratif sans lesquels le Président de la Commission ne peut exercer efficacement ses fonctions. Il a informé la réunion de l'importance que revêt les quatre (4) conseillers techniques au Bureau du Président, deux (2) au Bureau du Vice-Président et un (1) au Bureau de chacun des Commissaires afin de fournir l'appui nécessaire dans les différents domaines d'activités. Il a ajouté que pour un appui peu coûteux, le Bureau du Président a demandé un minimum de six (6) ou sept (7) conseillers techniques et que la Commission a proposé d'avoir un minimum de quatre (4) à savoir :

- a) Défense et sécurité ;
- b) Relations publiques et Droits de l'Homme ;
- c) Questions socio-culturelles
- d) Relations extérieures diplomatiques (Franco-arabe).

117. Le Président de la Commission a attiré l'attention du Sous-comité sur l'élément fondamental que constituent les relations extérieures diplomatiques. Il a insisté sur la nécessité pour l'Afrique de parler d'une seule voix. Il a souligné l'importance d'établir des liens solides avec le monde afro-arabe car c'est en cela que réside l'avenir du développement économique qui aura un impact global sur le monde entier.

118. Il a déploré le manque de capacités techniques dans certains domaines et a recommandé des postes additionnels de conseillers techniques qui fourniront l'expertise technique nécessaire dans ces différents domaines. Il a également indiqué que le statut linguistique de la Commission constituait une autre difficulté car la plupart des documents sont reçus et produits en anglais, une langue qu'il ne maîtrise pas. Les conseillers pourront travailler dans au moins deux langues de travail de l'Union africaine et aider au traitement des documents.

119. Il a signalé qu'au cours des débats sur la Structure proposée après Maputo, le Sous-comité a estimé que les Commissaires étaient des Conseillers du Président de la Commission et que par conséquent il n'était plus nécessaire de recruter d'autres conseillers. Toutefois, il s'agit-là d'une conception erronée car les Commissaires ont une charge de travail très lourde émanant des activités de leurs Directions. Le Président a également confirmé la disponibilité des ressources qui pourraient servir à financer tout le personnel additionnel demandé pour son Bureau. Il a lancé un appel au Sous-comité pour qu'il autorise la Commission à mobiliser les fonds pour couvrir les coûts supplémentaires de personnel. Il a expliqué que plusieurs pays étaient prêts à parrainer le renforcement de son Cabinet dans le respect de l'équilibre et de la distribution régionale. Il a prôné le renforcement de son Cabinet afin d'améliorer son rendement.

120. Le Président de la Commission a recommandé que l'Afrique adopte une stratégie et une politique continentales, d'où la nécessité pour le Sous-comité de revenir sur sa décision de ne pas renforcer la Division chargée de la Stratégie et politique de communication au sein de son Bureau pour cause de difficultés financières.

121. Il a fait observer que l'absence d'une politique de communication donne une image négative du continent et qu'il est temps pour l'Afrique de prendre les mesures idoines pour remédier à ce problème. Il a ensuite donné des exemples de stratégies de communication pour le Darfour où la Commission n'a pas été en mesure de communiquer l'information au monde extérieur alors que le monde entier savait que l'Union africaine a été en mesure de stabiliser la situation et que la Commission faisait du bon travail. Il a ajouté que même à Addis-Abeba, l'information sur la Commission et l'Union africaine ne circule pas et n'est pas bien comprise en raison d'une stratégie de communication inadéquate. Pour conclure, le Président a indiqué que la Commission a besoin d'une nouvelle politique et stratégie de communication et que si le Sous-comité acceptait sa

proposition, il mobiliserait les fonds nécessaires d'autres sources pour couvrir les coûts de personnel.

122. Le Président de la Commission a par ailleurs demandé un réaménagement de la Structure dans les domaines de la santé, culture, jeunesse et sport au Bureau de la Commissaire en charge des Affaires sociales, et dans les relations extérieures au Bureau de la Commissaire aux Affaires politiques afin que les différents Bureaux de Représentation soient regroupés sous un seul Département/Portefeuille. Ces réajustements permettraient de regrouper tous les Bureaux extérieurs de l'Union africaine sous le nom de Bureaux de Représentation, tandis que les Bureaux s'occupant des conflits seront dénommés Missions et les Bureaux rattachés aux CER seront dénommés Bureaux de Délégation.

123. Il a confirmé l'ouverture, en 2005, du Bureau de Représentation de l'Union africaine à Washington. Il a également fait remarquer qu'il serait idéal d'ouvrir d'autres Bureaux à Paris, à Vienne, au Japon, en Chine, en Inde, au Brésil, en Scandinavie, en Iran, en Turquie et au Canada. Toutefois, en raison du manque de ressources il est proposé que l'Union africaine soit représentée par les doyens du Corps diplomatique des Etats membres.

124. En conséquence, il a invité le Sous-comité à examiner la possibilité d'ouvrir des Bureaux de Délégation de l'Union africaine auprès des CER étant donné que celles-ci constituent les piliers de l'Union. Il a indiqué qu'un Bureau de Délégation existe déjà au niveau de la SADC et que cette proposition est conforme à l'article 33 du Règlement intérieur du Conseil de Paix et de Sécurité.

125. Il a également demandé de revoir à la hausse le salaire des conseillers de P5 à D1 ou P6. Normalement, les conseillers ont le niveau de Directeurs et, compte tenu de leur expérience et de leur expertise, il ne serait pas rationnel de les classer P5. Il a fait savoir qu'il a l'intention de nommer des anciens Ministres des Affaires étrangères et des anciens Ambassadeurs à ces postes et qu'il ne serait pas intéressant de classer ces postes au grade P5 ou P6. Il a donné l'exemple qu'un fonctionnaire de grade P5 ne serait pas en mesure de coordonner les activités des Ambassadeurs à New-York.

126. Il a ajouté qu'en ce qui concerne les postes de co-ordonnateur de PATTEC et de PANVAC, le Sous-comité a gardé le statu quo de P4 par rapport à la proposition faite par la Commission de reclasser ce poste à P5, étant donné qu'ils sont responsables de la coordination générale des activités sur le continent.

127. Le Président du Sous-comité sur la Structure a félicité le Président de la Commission pour la clarté de son exposé sur la Structure proposée après Maputo et lui a réitéré l'appui des membres du Sous-comité pour lui assurer les meilleures conditions de travail dans l'exercice de ses fonctions. Il a toutefois

indiqué que le mandat que le Conseil exécutif a confié au Sous-comité était de réviser la Structure de Maputo dans les limites du budget de l'exercice 2005. A cette fin, il a réitéré que le Sous-comité a examiné tous les documents soumis par la Commission et leur a accordé la plus grande attention.

128. Les membres du Sous-comité ont exprimé leur préoccupation quant à l'absence de stratégie et politique de communication comme l'a souligné le Président de la Commission. Le cas du Darfour est un bon exemple car en l'absence d'une politique de communication de l'Union africaine, d'autres organisations s'attribuaient le mérite de l'Union africaine. Ils ont souligné que tous ces problèmes étaient liés aux difficultés financières des Etats membres.

129. Le Sous-comité a accepté la proposition faite par le Président de la Commission selon laquelle les coûts du personnel pourraient être financés par certains Etats membres et non sur le budget 2005. Toutefois, ils ont exprimé leurs préoccupations devant les difficultés ci-après :

- (a) Le Président de la Commission ayant donné l'assurance que les Etats membres pourront parrainer ces nouveaux postes de conseillers, la Commission doit définir les relations hiérarchiques et les conditions de service de ces nouveaux conseillers par rapport aux fonctionnaires qui sont déjà en service dans la Commission ;
- (b) La Commission voudra-t-elle intégrer ces nouveaux postes de conseillers dans la Structure de la Commission ? Qu'advient-il au cas où ces Etats membres arrêteraient leur appui financier à ces nouveaux postes ? Ces nouveaux postes seront-ils absorbés dans la Structure proposée après Maputo ?
- (c) Qu'elle sera la viabilité du mécanisme de financement des postes de conseillers ?
- (d) Pour des postes similaires, cette proposition risque de créer un problème au niveau opérationnel de la Structure aussi bien pour les postes qui ont été acceptés que pour ceux qui n'ont pas été acceptés ;
- (e) Il est nécessaire pour la Commission d'établir des descriptions de postes des différents postes de conseillers afin de les évaluer comme les autres fonctionnaires de la Commission ;
- (f) L'appellation de Conseiller Afro-arabe a été jugée inappropriée et la Commission a été invitée à trouver une autre appellation.

130. Le sous-comité a recommandé la création des postes supplémentaires suivants pour le Cabinet du Président. Le sous-comité a également recommandé

que le financement de tous les postes supplémentaires soit assuré dans le cadre du budget de la Commission.

- a) 1 Conseiller – Sécurité humaine et défense (P5)
- b) 1 Conseiller – Relations publiques, presse, chargé des droits de l'homme (P5)
- c) 1 Conseiller – Diplomatie, chargé des relations Afro-arabes (P5)
- d) 1 Conseiller – Affaires culturelles (P5)
- e) 1 Directeur de la communication (D1)

XX. QUESTIONS DIVERSES

131. Le sous-comité a demandé à la Commission de fournir la liste des membres du personnel par pays pour tous les postes pourvus afin de permettre aux Etats membres d'évaluer l'état de la mise en œuvre de la structure de Maputo.

XXI DISCOURS DE CLOTURE

132. Dans son discours de clôture, le Président du Sous-comité a exprimé ses remerciements à tous les membres pour la contribution, l'assistance et le soutien inestimables qu'ils ont apportés lors des travaux de la réunion et a demandé à la Commission de soumettre d'autres demandes après la mise en œuvre intégrale de la structure de Maputo ajustée. Toutefois, la Commission est libre de présenter au Sous-comité toute nouvelle requête concernant la dotation en personnel et en réajustement de la structure à condition de disposer des ressources requises.

133. Le chef de Bureau du Vice-président a pris la parole pour exprimer ses remerciements au Président ainsi qu'à tous les membres pour le dévouement, le travail, la persévérance et l'enthousiasme dont ils ont fait montre dans la réponse aux requêtes formulées par la Commission.

134. Le Président a indiqué que le Sous-comité se réunirait la semaine suivante pour adopter son rapport, à une date que la Commission communiquerait ultérieurement aux membres.

135. La réunion a été ajournée à 19h40.

136. L'incidence financière des nouveaux postes qui nécessitent des ressources supplémentaires est jointe en **Annexe 2** au présent rapport.

XXI. ADOPTION DU RAPPORT

137. Le sous-comité s'est réuni le 20 juin 2005 à 15h00 pour adopter son rapport. Le Président du sous-comité a souhaité la bienvenue à tous les

membres et proposé que la réunion réexamine la structure du PANVAC et que la parole soit donnée à la Commissaire en charge de l'économie rurale et de l'agriculture pour qu'il explique les besoins du PANVAC.

138. La Commissaire a rappelé la décision du Conseil des Ministres de 1988 qui donne au PANVAC le statut d'institution spécialisée de l'Union Africaine et un accord entre la Commission et la République fédérale démocratique d'Ethiopie a été signé à Maputo pour la création du PANVAC qui est situé à Debrezeit. Le Centre a commencé ses activités en tant que projet. Elle a rappelé que depuis le Conseil exécutif de décembre 2004, un budget de 350.000 dollars a été alloué au PANVAC étant donné que ses activités étaient financées par le programme PACE de l'Union européenne qui a pris fin en Août 2005.

139. La Commission a souligné que si une structure n'était pas mise en place, l'institution fermerait comme par le passé. La Commission a indiqué que le PANVAC est un centre d'excellence pour la fourniture de l'assistance continentale en matière de ressources animales et pour la certification essentiellement des vaccins et des produits biologiques.

140. Le Comité a reconnu à l'unanimité l'importance du PANVAC et décidé que son financement soit assuré dans le cadre de la structure et du budget de l'UA. Le sous-comité a recommandé l'approbation de la structure du PANVAC composé de 9 fonctionnaires au lieu de 12 tel que proposé par la Commission comme suit:

- Directeur (P5)
- Fonctionnaire principal - P3 – Vaccins vétérinaires
- Fonctionnaire principal - P3 – Agent des maladies animales
- Fonctionnaire de l'administration et des finances – P2
- Laborantin – P2
- Assistant de laboratoire – P1
- Secrétaire GSA4
- Chauffeur/manutentionnaire – GSB7
- Nettoyeur/planton – SGB6

141. Le sous-comité a adopté le rapport avec quelques amendements. La séance a levée à 18h40.

Annex 1

RESUME DES RECOMMANDATIONS RELATIVES A LA STRUCTURE DE MAPUTO AJUSTEE

A. BUREAU DU PRESIDENT

I. CABINET DU PRESIDENT

Structure de Maputo			Structure de Maputo ajustée			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	
1	Président	Elu	1	Président	Elu	0
1	Directeur	D1	1	Administrateur	D1	0
0	-	-	1	Sec. à la Commission	D1	+1
0	-	-	1	Directeur de Communications	D1	+1
1	Directeur adjoint	P5	1	Administrateur adjoint	P6	0
0	-	-	1	Conseiller (Affaires humanitaires, sécurité & défense)	P5	+1
0	-	-	1	Conseiller (Relations publiques & Presse chargé des questions des droits de l'homme)	P5	+1
0	-	-	1	Conseiller (Diplomatie chargé de relations afro-rabes)	P5	+1
0	-	-	1	Conseiller (Affaires culturelles)	P5	+1
0	-	-	1	Assistant Spécial	P5	+1
1	Attaché de Presse	P2	0	Supprimé	-	-1
1	Attaché de Cabinet	P2	1	Attaché de Cabinet	P3	0
1	Secrétaire particulier	GSA6	1	Secrétaire particulier	GSA6	0
1	Assistant adm.	GSA5	1	Assistant Administrative	GSA5	0
1	Secrétaire	GSA4	4	Secrétaire	GSA4	+3
1	Vaguemestre	GSB6	2	Vaguemestre	GSB6	+1
9			19			+10

II. DIRECTION FEMMES, GENRE & DEVELOPPEMENT

Structure de Maputo			Structure de Maputo ajustée			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	
1	Directeur	D1	1	Directeur	D1	0
0	-	-	2	Chef de Division	P5	+2
0	-	-	1	Secrétaire auprès de la CUA	P4	1
1	Fonc. en chef. des pol.	P4	0	Supprimé	P4	-1
1	Fonc. principal des politiques	P3	2	Chargé de programmes principal	P3	+1
2	Chargé de Programme	P2	2	Chargé de programme principal	P2	0
1	Secrétaire	GSA4	3	Secrétaire	GSA4	+2
1	Commis au classement	GSA3	1	Commis au classement	GSA3	0
0	-	GSB6	1	Vaguemestre	GSB6	+1
7			13			+6

III. DIRECTION DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE, DES POLITIQUES, DU CONTROLE ET DE L'EVALUATION ET DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES (SPPME)

Structure DE Maputo			Structure de Maputo ajustée			Diff. + / -
Qnt	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	
1	Directeur	D1	1	Directeur	D1	0
2	Chef de Division	P5	2	Chef de Division	P5	0
6	Fonc. Prin. Des pol.	P3	6	Fonc. Prin. Des pol.	P3	0
1	Chef/Biblioth. & arch.	P3	1	Chef/Bibl. & arch.	P3	0
1	Bibliothécaire	P2	1	Bibliothécaire	P2	0
1	Archiviste	P2	1	Archiviste	P2	0
5	Fonc. des politiques	P2	5	Fonc. des plitiques	P2	0
5	Catalogueur	GSA5	5	Catalogueur	GSA5	0
1	. Assistant Admin	GSA5	1	. Assistant Admin	GSA5	0
4	Secrétaires	GSA4	4	Secrétaires	GSA4	0
0	Commis au classement	GSA3	1	Commis au classement	GSA3	+1
0	Vaguemestre	GSB6	1	Vaguemestre	GSB6	+1
27			29			+2

IV. BUREAU DU CONSEILLER JURIDIQUE

Structure de Maputo			Structure de Maputo			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Poset	Grade	
1	Conseiller juridique	D1	1	Conseiller juridique	D1	0
1	Conseiller juridique adjoint.	P5	1	Conseiller juridique adj.	P5	0
0	-	-	1	Secrétaire à la CUA chargé du droit international	P4	+1
2	Fonc prinnc. Aff. juridiques	P3	3	Fonc prinnc. Aff. juridiques	P3	+1
2	Fonc. Aff. juridiques	P2	6	Fonc. Aff. juridiques	P2	+4
1	Documentaliste	P1	1	Documentaliste	P1	0
2	Secrétaire	GSA4	3	Secrétaire	GSA4	+1
0	Commis au classement	GSA3	1	Commis au classement	GSA3	+1
0	Vaguemestre	GSB6	1	Vaguemestre	GSB6	+1
9			18			+9

V. BUREAU DU VERIFICATEUR INTERNE

Structurede Maputo			Structurede Maputo ajustée			Diff. +/-
Qté	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	
1	Directeur	D1	1	Directeur	D1	0
0	-	-	1	Directeur adjoint	P5	+1
2	Vérificateur principal	P3	2	Vérificateur principal	P3	0
4	Vérificateurs	P2	4	Vérificateurs	P2	0
1	Secrétaire	GSA4	1	Secrétaire	GSA4	0
0	Commis au classement	GSA3	1	Commis au classement	GSA3	+1
0	Vaguemestre	GSB6	1	Vaguemestre	GSB6	+1
8			11			+3

VI. DIRECTION DU CITOYEN AFRICAIN

Structure de Maputo (CSSDCA)			Structure de Maputo ajustée			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	
1	Coordonnateur princ.	P6	1	Directeur	D1	0
0	Chef de Divisions	P5	2	Chef de Divisions	P5	+2
3	Fonc princ des politiques	P3	0	<i>Supprimé</i>	P3	-3
5	Fonc des politiques	P2	12	Fonc des politiques	P2	+7
1	Assistant Administratif	GSA5	0	<i>Supprimé</i>	GSA5	-1
1	Secrétaire	GSA4	3	Secrétaire	GSA4	+2
0	Commis au classement	GSA3	1	Commis au classement	GSA3	+1
0	Vaguemestre	GSB6	1	Vaguemestres	GSB6	+1
11			20			+9

VII. INFORMATION & POPULARISATION

Structure de Maputo			Structure de Maputo ajustée			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	
1	Chef de Division	P5	1	Chef de Division	P5	0
1	Chef de Division adj.	P4	1	Chef de Division adj.	P4	0
1	Fonc pri. des politiques	P3	1	Chef de Division adj.	P3	0
1	Fonc. de l'Information	P2	1	Fonc de l'Information	P2	0
1	Fonc/Communication	P2	1	Fonc/Communication	P2	0
1	Assistant Admin	GSA5	1	Assistant Administratif	GSA5	0
2	Secrétaire	GSA4	2	Secrétaire	GSA4	0
1	Tech. Audio-Visuel	GSA3	1	Tech.Audio-Visuel	GSA3	0
1	Technicien Radio	GSA3	1	Technicien Radio	GSA3	0
1	Cameraman	GSA3	1	Cameraman	GSA3	0
1	Photographe	GSA2	1	Photographe	GSA3	0
12			12			0

VIII. SERVICES DU PROTOCOLE

Structure de Maputo			Structure de Maputo ajustée			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	
1	Chef du Protocole	P5	1	Chef du Protocole	P5	0
1	Chef adjoint du Protocole	P3	1	Chef adjoint du Protocole	P3	0
2	Fonc / Protocole	P2	4	Fonc / protocole	P2	+2
6	Assistants /Protocole	GSA5	8	Assistants/ Protocole	GSA5	+2
1	. Assistant Admin	GSA5	1	Assistant Admin	GSA5	0
2	Secrétaire	GSA4	2	Secrétaire	GSA4	0
13			17			+4

IX. SECRETARIAT DU NEPAD

Structure de Maputo			Structure de Maputo			Diff. + / -
Qté	Post	Grade	Qté	Poste	Grade	
1	Coordonnateur princ	P6	1	Coordonnateur	P5	0
3	Fonc princ des polit.	P3	1	Chef des programmes	P3	-2
1	Secrétaire	GSA4	1	Secrétaire	GSA4	0
5			3			-2

B. BUREAU DU VICE-PRESIDENT

I. CABINET DU VICE-PRESIDENT

Structure de Maputo			Structure de Maputo ajustée			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	
1	Vice-Président	Elec	1	Vice-Président	Elec	0
1	Chef de Bureau	P5	1	Administrateur adjoint	P6	0
0	-		1	Conseiller tech Sys & M	P4	+1
1	Assistant Spécial	P2	1	Assistant spécial	P4	0
1	Secrétaire particulier	GSA5	1	Secrétaire particulier	GSA5	0
1	Secrétaire	GSA4	1	Secrétaire	GSA4	0
1	Commis	GSA3	1	Commis	GSA3	0
1	Vaguemestre	GSB6	1	Vaguemestre	GSB6	0
7			8			+1

II. DIRECTION CENTRE MEDICAL

Structure de Maputo			Structure de Maputo ajustée			Diff.+ / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Post	Grade	
0	-	-	1	Directeur	D1	+1
1	Chef du Centre médical	P5	1	Chef de Div. des activités para-cliniques.	P5	0
0	-	-	1	Chef de div. Des activités cliniques	P5	+1
3	Médecin	P4	4	Médecin	P4	+1
1	Pharmacien	P3	1	Pharmacien	P3	0
1	Pharmacien biologiste/Médecin biologiste	P2	1	Pharmacien biologiste/Médecin biologiste	P2	0
1	Technicien de radiologie	GSA5	1	Technicien de Radiologie	GSA5	0
1	Auxiliaire de radiologie	GSA3	1	Auxiliaire de radiologie	GSA3	0
1	Infirmière générale	GSA6	1	Infirmière générale	GSA6	0
4	Infirmier	GSA5	6	Infirmier	GSA5	+2
2	Technicien/laboratoire	GSA5	3	Technicien/laboratoire	GSA5	+1
0	-	-	1	Auxiliaire de laboratoire	GSB6	+1
2	Préparateur en pharmacie	GSA5	2	Préparateur en pharmacie	GSA5	0
0	-	-	1	Secrétaire	GSA4	+1
1	Secrétaire/ Caissière	GSA5	1	Secrétaire/ Caissière	GSA5	0
0	-	-	1	Commis au classement	GSA3	+1
0	-	-	1	Vaguemestre	GSB6	+1
0	-	-	4	Aide-soignant	GSB6	+4
18			32			+14

III. DIRECTION DE L'ADMINISTRATION & DE LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Structure de Maputo			Structure de Maputo ajustée			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	
Bureau du Directeur			Bureau du Directeur			
1	Directeur	D1	1	Directeur	D1	0
1	Assistant Administratif	GSA5	1	Assistant Administratif	GSA5	0
1	Secrétaire	GSA4	1	Secrétaire	GSA4	0
1	Commis au classement	GSA3	1	Commis au classement	GSA3	0
1	Opérateur/traitement données	GSA5	1	Opérateur/traitement données	GSA5	0
A. Division/ressources humaines			A. Division/ressources humaines			
1	Chef de Division	P5	1	Chef de Division	P5	0
3	Fonc principal RH	P3	3	Fonc principal RH	P3	0
4	Fonctionnaire RH	P2	4	Fonctionnaire RH	P2	0
2	Secrétaire	GSA4	2	Secrétaire	GSA4	0
1	Commis	GSA3	2	Commis	GSA3	+1
33	Personnel de ménage	GSB9	33	Personnel de ménage	GSB9	0
B. Div/Services de l'Administration			B. Div/ Services de l'Administration			
1	Chef de Division	P5	1	Chef de Division	P5	0
1	Secrétaire	GSA4	1	Secrétaire	GSA4	0
<u>1. Equip de Bâtiments & Services des Transports</u>			<u>1. Equip de Bâtiments & Services des Transports</u>			
1	Chef de l'Unité	P3	1	Chef de l'Unité	P3	0
1	Fonc/immobilier	P2	1	Fonc/immobilier	P2	0
1	Secrétaire	GSA4	1	Secrétaire	GSA4	0
1	Superviseur/Transports	GSA5	1	Superviseur/Transports	GSA5	0
1	Superviseur/Entretien	GSA5	1	Superviseur/Entretien	GSA5	0
25	Chauffeurs	GSB7	25	Chauffeurs	GSB7	0
2	Réceptionniste	GSB2	2	Réceptionniste	GSB2	0
3	Technicien/Maintenance	GSA4	3	Technicien/Maintenance	GSA4	0
<u>2. Services du Courrier</u>			<u>2. Services du Courrier</u>			
1	Chef/Services du courrier	P2	1	Chef/Services du courrier	P2	0
1	Superv./Services courrier	GSA5	1	Superv./Services courrier	GSA5	0
1	Commis/Secrétaire	GSA4	1	Commis/Secrétaire	GSA4	0
4	Commis	GSA3	5	Commis	GSA3	+1
13	Vaguemestre (Pool)	GSB6	13	Vaguemestre (Pool)	GSB6	0
<u>3. Unité des magasins</u>			<u>3. Unité des magasins</u>			
1	Fonc. / magasins	P2	1	Fonc./magasins	P2	0
1	Assistant/vérification des stocks	GSA4	1	Assistant/vérification des stocks	GSA4	0
2	Commis à l'entrepôt	GSA2	2	Commis à l'entrepôt	GSA2	0
<u>4. Unité des achats et des voyages</u>			<u>4. Unité des achats et des voyages</u>			
1	Chef/Unité achats. & Voyages	P3	1	Chef/Unité achats. & Voyages	P3	0
1	Fonc./achats	P2	1	Fonc./achats	P2	0
0	-	-	1	Fonc./et voyages	P2	+1

Structure de Maputo			Structure de Maputo ajustée			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	
1	Fonc.adj./achats et voyages	GSA5	1	Fonc.adj./achats et voyages	GSA5	0
1	Aide comptable	GSA4	1	Aide comptable	GSA5	0
1	Fonc. adjoint/voyages	GSA3	1	Fonc. adjoint/voyages	GSA3	0
1	Secrétaire	GSA4	1	Secrétaire	GSA4	0
C. Division SIG			C. Division SIG			
1	Chef de Division	P5	1	Chef de Division	P5	0
1	Admin./Entretien/Logiciel	P3	1	Admin./Entretien/Logiciel	P3	0
1	Administrateur/Réseau/Infra	P3	1	Administrateur/Réseau/Infra	P3	0
1	Administrateur/base de données/applications	P3	1	Administrateur/base de données/applications	P3	0
2	Technicien/Réseau/Infra.	GSA5	2	Technicien/Réseau/Infra.	GSA5	0
2	Technicien/Entretien/logiciel	GSA5	2	Technicien/Entretien/logiciel	GSA5	0
2	Programmeurs/Technicien logiciel	GSA5	2	Programmeurs/Technicien logiciel	GSA5	0
1	Secrétaire	GSA4	1	Secrétaire	GSA4	0
D. Unité/Services de Sécurité			D. Division/Sécurité & Sûreté			
0	-	-	1	Chef -Div./Séc. & Sûreté	P5	+1
0	-	-	1	Chef adjoint de la Séc.	P4	+1
1	Chef de la Sécurité	P3	0	Supprimé	-	-1
0	-	-	1	Fonc.des opérateurs de la sécurité	P2	+1
1	Chef adjoint/Sécurité	P2	0	Supprimé	P2	-1
0	-	-	1	Fonc.logistique/sécurité	P2	+1
3	Sup/Unt. services Séc.	GSA5	3	Superviseur/sécurité	GSA5	0
1	Secrétaire Réceptionniste	GSA4	1	Secrétaire/Réceptionniste	GSA4	0
1	Opérateur/systèmes/ID	GSA4	1	Opérateur/systèmes/ID	GSA4	0
21	Agent de sécurité	GSB8	27	Agent de sécurité	GSB8	+6

IV. DIRECTION DE LA PROGRAMMATION, DU BUDGET, DES FIN. & DE LA COMPTABILITE

Structure de Maputo			Structure de Maputo ajustée			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	
1	Directeur	D1	1	Directeur	D1	0
3	Chef de Division	P5	3	Chef de Division	P5	0
5	Fonc prin des Finances	P3	7	Fonc prin des Finances	P3	+2
3	Fonctionnaire des Finances	P2	9	Fonc/ des Finances	P2	+6
1	Fonc/traitement données	P2	0	Supprimé	-	-1
5	Aide-comptable	GSA5	6	Aide-comptable	GSA5	+1
1	Caissier	GSA5	1	Caissier	GSA5	0
0	-	-	2	Opér/traitement données	GSA5	+2
3	Secrétaire	GSA4	4	Secrétaire	GSA4	+1
1	Commis au classement	GSA3	1	Commis au classement	GSA3	0
0	Vaguemestre	GSB6	1	Vaguemestre	GSB6	+1
23			35			+12

V. DIRECTION DE SERVICES DE CONFERENCES

Structure de Maputo			Structure de Maputo			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	
1	Directeur	D1	1	Directeur	D1	0
1	Directeur adjoint	P5	0	Supprimé	-	-1
0	-	-	3	Chef de Division	P5	+3
18	Interprète	P4	20	Interprète	P4	+2
12	Réviseur	P4	12	Réviseur	P4	0
22	Traducteur	P3	22	Traducteur	P3	0
1	Chef Unité/édition	P3	1	Fonc. princ. de l'utnité d'édition & reproduction	P3	0
1	Contrôleur/production	P2	1	Contrôleur/production	P2	0
12	Correcteur d'épreuves	P2	12	Correcteur d'épreuves	P2	0
1	Editeur	P1	1	Editeur	P1	0
1	Documentaliste	P1	1	Documentaliste	P1	0
1	Contrôleur/documents	P1	1	Contrôleur/documents	P1	0
6	Chef/centrale dacty.	GSA6	6	Chef/centrale dacty.	GSA6	0
1	Documentaliste adjoint	GSA5	1	Documentaliste adjoint	GSA5	0
2	Dessinateur/graphique	GSA4	2	Dessinateur/graphique	GSA4	0
4	Reproduction Offset	GSA3	4	Reproduction Offset	GSA5	0
2	Tech. princ/Elu /Méc.	GSA5	2	Tech. princ/Elu /Méc.	GSA5	0
2	Tech adj. Elu /Mec	GSA4	2	Tech adj. Elu /Mec	GSA4	0
4	Editeur	GSA4	4	Editeur	GSA4	0
4	Editeur	GSA4	4	Editeur	GSA4	0
3	Oper/Tec.équip.interpr.	GSA4	3	Oper/Tec.équip.interpr.	GSA4	0
4	Opérateur adjoint .Reproduction Offset.	GSA3	4	Opérateur adjoit .Reproduction Offset.	GSA4	0
2	Agent de montage de films.	GSA3	2	Agent de montage de films.	GSA3	0
1	Relieur	GSA3	1	Relieur	GSA3	0
2	Agent d'impression	GSA3	2	Agent d'impression	GSA3	0
13	Secrétaire	GSA4	16	Secrétaire	GSA4	+3
1	Commis aux références	GSA3	1	Commis aux références	GSA3	0
1	Vaguemestre	GSB6	1	Vaguemestre	GSB6	0
119	Total		126	Total		+7

VI. DEPARTEMENT PAIX & SECURITE

Structure de Maputo			Structure de Maputo			Diff
QTé	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	+/-
1	Commissaire	Elu	1	Commissaire	Elu	0
1	Assistant spécial	P2	1	Assistant spécial	P3	0
1	Secrétaire particulier	GSA5	1	Secrétaire particulier	GSA5	0
1	Directeur	D1	1	Directeur	D1	0
3	Chef de Division	P5	4	Chef de Division	P5	+1
1	Chef de l'Unité P & S	P4	1	Chef de l'Unité P & S	P4	0
10	Fonctionnaire principal	P3	10	Fonctionnaire principal	P3	0
21	Fonctionnaire	P2	19	Fonctionnaire	P2	-2
1	Assistant Admin	GSA5	1	Assistant Admin	GSA5	0
1	Opérateur Radio	GSA5	1	Opérateur Radio	GSA5	0
1	Technicien Radio	GSA5	1	Technicien Radio	GSA5	0
7	Secrétaire	GSA4	7	Secrétaire	GSA4	0
6	Assistant/Salle de crise.	GSA4	6	Assistant/Salle de crise.	GSA4	0
1	Commis au classement	GSA3	1	Commis au classement	GSA3	0
56	Total		55	Total		-1

VII. DEPARTEMENT DES AFFAIRES POLITIQUES

Structure de Maputo			Structure de Maputo			Diff
QTé	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	+/-
1	Commissaire	Elu	1	Commissaire	Elu	0
1	Assistant spécial	P2	1	Assistant spécial	P3	0
1	Secrétaire particulier	GSA5	1	Secrétaire particulier	GSA5	0
1	Directeur	D1	1	Directeur	D1	0
2	Chef de Division	P5	2	Chef de Division	P5	0
2	Fonc prin des politiques	P3	2	Fonc prin des politiques	P3	0
4	Fonc des politiques	P2	4	Fonc des politiques	P2	0
1	Fonc des politiques (ACHPR)	P2	1	Fonc des politiques (ACHPR)	P3	0
2	Secrétaire	GSA4	2	Secrétaire	GSA4	0
1	Commis au classement	GSA3	1	Commis au classement	GSA3	0
16			16			0

A. SECRETARIAT PERMANENT DE L'UNION AFRICAINE AUPRES DE L'UNION EUROPEENNE & DES ACP (BRUXELLES)

Structure de Maputo			Structure de Maputo			Diff
QTé	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	+/-
1	Observ. permanents	P6	1	Chef de délégation	P6	0
1	Economiste principal	P3	1	Senior Economist	P3	0
2	Traducteur/ Interprète	P4	2	Traducteur/ Interprète	P4	0
1	Fonctionnaire	P2	1	Fonctionnaire	P2	0
1	Fonctionnaire des Fin. & de l'Admin.	P2	1	Fonctionnaire des Fin. & de l'Admin.	P2	0
1	Documentaliste	P1	1	Documentaliste	P1	0
1	Secrétaire/ Récep.	GSA4	1	Secrétaire/ Réceptionniste	GSA4	0
1	Secrétaire	GSA4	1	Secrétaire	GSA4	0
2	Chauffeur	GSB7	2	Chauffeur	GSB7	0
1	Vaguemestre/nettoyeur	GSB6	1	Vaguemestre/nettoyeur	GSB6	0
12			12			0

B. DELEGATION PERMANENTE DE L'UNION AFRICAINE AUPRES DE LA LIGUE DES ETATS ARABES (CAIRE)

Structure de Maputo			Structure de Maputo			Diff
QTé	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	+/-
1	Chef de la délégation	P5	1	Chef de la délégation	P5	0
1	Fonc princ. Econ; Soc.	P3	1	Fonc princ. Econ; Soc.	P3	0
1	Traducteur / Interprète	P4	1	Traducteur / Interprète	P4	0
1	Fonc culture & Info.	P2	1	Fonc culture & Info.	P2	0
1	Fonc.Admin. & Fin.	P2	1	Fonc.Fin & Admin.	P2	0
1	Secrétaire	GSA4	1	Secrétaire	GSA4	0
1	Chauffeur	GSB7	1	Chauffeur	GSB7	0
1	Nettoyeur/ Vaguemestre	GSB6	1	Nettoyeur/ Vaguemestre	GSB6	0
8			8			8

C. MISSION PERMANENTE DE L'UNION AFRICAINE AUPRES DES NATIONS UNIES (GENEVE)

Structure de Maputo			Structure de Maputo ajustée			Diff
QTé	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	+/-
1	Observ. permanents	P6	1	Chef de la Délégation	P6	0
2	Traducteur/ Interprète	P4	2	Traducteur/ Interprète	P4	0
1	Economiste princ.	P3	1	Economiste princ.	P3	0
3	Fonctionnaire	P2	3	Fonctionnaire	P2	0
1	Fonc Admin. & Fin.	P2	1	Fonc Admin. & Finances	P2	0
1	Documentaliste	P1	1	Documentaliste	P1	0
1	Secrétaire	GSA4	1	Secrétaire	GSA4	0
1	Secrétaire/Récep.	GSA4	1	Secrétaire/Réceptionniste	GSA4	0
2	Chauffeur	GSB7	2	Chauffeur	GSB7	0
1	Nettoyeur/Vaguemestre	GSB6	1	Nettoyeur/Vaguemestre	GSB6	0
14			14			0

**D. MISSION PERMANENTE D'OBSERVATION DE L'UNION AFRICAINE
AUPRES DES NATIONS UNIES (NEW YORK)**

Structure de Maputo			Structure de Maputo			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Post	Grade	
1	Observateurs permanents	P6	1	Chef de la Délégation	P6	0
2	Traducteur/ Interprète	P4	2	Traducteur/ Interprète	P4	0
1	Fonctionnaire; principal . des politiques	P3	1	Senior Political Officer	P3	0
1	Fonctionnaire principal chargé des questions économiques	P3	1	Fonctionnaire principal chargé des questions économiques	P3	0
2	Fonctionnaire	P2	2	Officers	P2	0
1	Fonctionnaire de l'Admin & Fin.	P2	1	Fonctionnaire de l'Admin & Fin.	P2	0
1	Documentaliste	P1	1	Documentaliste	P1	0
1	Aide comptable	GSA5	1	Aide comptable	GSA5	0
1	Secrétaire	GSA4	1	Secrétaire	GSA4	0
1	Secrétaire/ Réceptionniste	GSA4	1	Secrétaire/ Réceptionniste	GSA4	0
2	Chauffeur	GSB7	2	Chauffeur	GSB7	0
1	Nettoyeur Vagiemestre	GSB6	1	Nettoyeur Vagiemestre	GSB6	0
15			15			0

**E. SECRETARIAT DE LA COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME
ET DES PEUPLES – BANJUL (GAMBIE)**

Structure de Maputo			Structure de Maputo			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Post	Grade	
1	Secrétaire auprès de la CADHP	P5	1	Secrétaire auprès de la CADHP	P5	0
2	Fonctionnaire juridique (Promotion)	P3	2	Fonctionnaire juridique (Promotion)	P3	0
1	Fonctionnaire juridique (Protection)	P3	1	Fonctionnaire juridique (Protection)	P3	0
1	Fonctionnaire Administration	P2	1	Fin. and Admin Officer	P2	0
1	Documentaliste	P1	1	Documentaliste	P1	0
1	Secrétaire	GSA4	1	Secrétaire	GSA4	0
1	Commis	GSA3	1	Commis	GSA3	0
1	Chauffeur	GSB7	1	Chauffeur	GSB7	0
1	Chauffeur /Vagiemestre	GSB7	1	Driver	GSB7	0
2	Agent de sécurité	GSB8	2	Agent de sécurité	GSB8	0
1	Nettoyeur	GSB6	1	Nettoyeur	GSB6	0
13			13			0

F. MISSION DE L'UNION AFRICAINE DA LA REGION DE L'AFRIQUE AUSTRALE- LILONGWE (MALAWI)

Structure de Maputo			Structure de Maputo			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Post	Grade	
1	Représentant Résident	P5	1	Représentant Résident	P5	0
1	Fonctionnaire principal des politiques	P3	1	Fonctionnaire principal des politiques	P3	0
1	Fonctionnaire chargé de l'information	P2	1	Fonctionnaire chargé de l'information	P2	0
1	Fonc. des Fin et Admin.	P2	1	Fonc. des Fin et Admin.	P2	0
1	Secrétaire	GSA4	1	Secrétaire	GSA4	0
1	Chauffeur/ Vaguemestre	GSB7	1	Chauffeur/ Vaguemestre r	GSB7	0
2	Agent de Sécurité	GSB8	2	Agent de Sécurité	GSB8	0
8			8			0

G. REPRESENTATION PERMANENTE AUPRES DES ETATS-UNIS & LA DIASPORA AFRICAINE (WASHINGTON)

Maputo Structure			Adjusted Post Maputo Structure			Diff. + / -
Qté	Post	Grade	Qté	Post	Grade	
1	Chef de Mission	P5	1	Chef de Mission	P5	0
1	Fonctionnaire principale des politiques	P3	1	Fonctionnaire principale des politiques	P3	0
1	Fonctionnaire des politiques	P2	1	Fonctionnaire des politiques	P2	0
1	Fonctionnaire de l'Admin. & des Fin	P2	1	Fonctionnaire de l'Admin. & des Fin	P2	0
1	Secrétaire	GSA4	1	Secrétaire	GSA4	0
1	Chauffeur/Vaguemestre	GSB7	1	Chauffeur/Vaguemestre	GSB7	0
6			6			0

VIII DEPARTEMENT AFFAIRES SOCIALES

Structure de Maputo			Structure de Maputo			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Post	Grade	
1	Commissaire	Elec	1	Commissaire	Elec	0
1	Assistant Spécial	P3	1	Assistant Spécial	P3	0
1	Secrétaire particulier	GSA5	1	Secrétaire particulier	GSA5	0
1	Directeur	D1	1	Directeur	D1	0
3	Chef de Division	P5	3	Chef de Division	P5	0
6	Fonctionnaire principal des politiques	P3	6	Fonctionnaire principal des politiques	P3	0
3	Fonctionnaire des pol.	P2	3	Fonctionnaire des politiques	P2	0
1	Sec à ACERWC	P2	1	Sec.à ACERWC	P2	0
2	Secrétaire	GSA4	2	Secrétaire	GSA4	0
1	Commis	GSA3	1	Commis	GSA3	0
20			20			

I.. CENTRE D'ETUDES LINGUISTIQUES ET HISTORIQUES PAR TRADITION ORALE (CELHTO) (NIAMEY)

Structure de Maputo			Structure de Maputo ajustée			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	
1	Commissaire	P5	1	Commissaire	P5	0
3	Fonc. Princ. des pol.	P3	3	Fonc. Princ. des pol.	P3	0
1	Fonc. Admin & Fin.	P2	1	Fonc. Admin & Fin.	P2	0
1	Documentaliste	P1	1	Documentaliste	P1	0
2	Secrétaire	GSA4	2	Secrétaire	GSA4	0
1	Secrétaire/Réceptionniste	GSA4	1	Secrétaire/Réceptionniste	GSA4	0
2	Technicien /impression	GSA4	2	Technicien /impression	GSA4	0
2	Agent de sécurité	GSB8	2	Agent de sécurité	GSB8	0
2	Chauffeur	GSB7	2	Chauffeur	GSB7	0
1	Nettoyeur/Vaguemestre	GSB6	1	Nettoyeur/Vaguemestre	GSB6	0
16			16			0

IX. DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE RURALE & DE L'AGRICULTURE

Structure de Maputo			Structure de Maputo ajustée			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	
1	Commissaire	Elu	1	Commissaire	Elu	0
1	Assistant Spécial	P2	1	Assistance Spécial	P3	0
1	Secrétaire particulier	GSA5	1	Secrétaire particulier	GSA5	0
1	Directeur	D1	1	Directeur	D1	0
1	Chef, Div. Ressources naturelles, en Eau. & de l'Environnement	P5	1	Chef, Div. Ressources naturelles, en Eau. & de l'Environnement	P5	0
1	Chef, Div. Agriculture & Sécurité alimentaire	P5	1	Chef, Div. Agriculture & Sécurité alimentaire	P5	0
0	-	P5	1	Chef, Div. Economie rurale.	P5	+1
3	Fonctionnaire principal des politiques	P3	3	Fonctionnaire principal des politiques	P3	0
6	Fonctionnaire des politiques	P2	4	Fonctionnaire des politiques	P2	-2
1	Secrétaire	GSA4	1	Secrétaire	GSA4	0
1	Commis au classement	GSA3	1	Commis au classement	GSA3	0
17			16			-1

A: BUREAU INTERAFRICAIN DES RESSOURCES ANIMALES (IBAR) NAIROBI, KENYA

Structure de Maputo			Structure de Maputo ajustée			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	
1	Directeur	P5	1	Coordonnateur	P5	0
1	Fonctionnaire principal chargé de la santé animale	P3	1	Fonctionnaire principal chargé de la santé animale	P3	0
1	Fonctionnaire principal des programmes et des projets	P3	1	Fonctionnaire principal des programmes et des projets	P3	0
1	Fonctionnaire principal chargé de la production animale	P3	1	Fonctionnaire principal chargé de la production animale	P3	0
1	Traducteur	P3	1	Traducteur	P3	0
1	Fonctionnaire chargé des ressources animales	P2	0	Supprimé	-	-1
0	-	-	1	Administrateur du Site Web	P2	+1
1	Fonctionnaire chargé de la santé animale	P2	1	Fonctionnaire chargé de la santé animale	P2	0
1	Fonctionnaire chargé des projets	P2	1	Fonctionnaire chargé des projets	P2	0
1	Economiste / Elevage	P2	1	Economiste / Elevage	P2	0
1	Fonctionnaire de l'Administration et des Finances	P2	1	Fonctionnaire de l'Administration et des Finances	P2	0
1	Documentaliste	P1	1	Documentaliste	P1	0
2	Secrétaire	GSA4	2	Secrétaire	GSA4	0
1	Réceptionniste	GSA4	1	Réceptionniste	GSA4	0
1	Commis aux Magasins/ Courrier	GSA3	1	Commis aux Magasins/ Courrier	GSA3	0
2	Chauffeur	GSB7	2	Chauffeur	GSB7	0
1	Nettoyeur/Vaguemestre	GSB6	1	Nettoyeur/Vaguemestre	GSB6	0
18			18			0

**B. PROGRAMME DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT DES CEREALES
EN ZONE SEMI-ARIDE (SAFGRAD) OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)**

Structure de Maputo			Structure de Maputo ajustée			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Post	Grade	
1	Directeur	P5	1	Coordonnateur	P5	0
1	Fonctionnaire de la production et de la commercialisation	P3	1	Fonctionnaire de la production et de la commercialisation	P3	0
1	Fonctionnaire/production et commercialisation	P3	1	Fonctionnaire/production et commercialisation	P3	0
1	Fonctionnaire information et vulgarisation	P3	1	Fonctionnaire information et vulgarisation	P3	0
1	Fonctionnaire de l'Administration et des Finances	P2	1	Fonctionnaire de l'Administration et des Finances	P2	0
1	Documentaliste	P1	1	Documentaliste	P1	0
2	Secrétaire	GSA4	2	Secrétaire	GSA4	0
1	Réceptionniste	GSA4	1	Réceptionniste	GSA4	0
1	Commis aux magasins	GSA3	1	Commis aux magasins	GSA3	0
2	Chauffeur	GSB7	2	Chauffeur	GSB7	0
0	-	-	2	Agent de sécurité	GSB8	+2
1	Nettoyeur/Vaguemestre	GSB6	1	Nettoyeur/Vaguemestre	GSB6	0
13			15			+2

C. CONSEIL PHYTOSANITAIRE INTERAFRICAIN (CPI), YAOUNDE (CAMEROON)

Structure de Maputo			Structure de Maputo ajustée			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	
1	Coordonateur	P5	1	Coordonnateur	P5	0
2	Fonctionnaire principal chargé des questions scientifiques	P3	2	Fonctionnaire principal chargé des questions scientifiques	P3	0
1	Fonctionnaire Adm. & Fin.	P2	1	Fonctionnaire Adm. & Fin.	P2	0
1	Documentaliste	P1	1	Documentaliste	P1	0
2	Secrétaire	GSA4	2	Secrétaire	GSA4	0
2	Chauffeurs	GSB7	2	Chauffeur	GSB7	0
1	Vaguemestre	GSB6	1	Vaguemestre	GSB6	0
2	Agent de sécurité	GSB8	2	Agent de sécurité	GSB8	0
1	Nettoyeur	GSB6	1	Nettoyeur/Vaguemestre	GSB6	0
13			13			0

**D. PROGRAMME REGIONAL POUR LA MISE EN VALEUR INTEGREE DU
PLATEAU DU FOUTA DJALON – CONAKRY**

Structure de Maputo			Structure de Maputo ajustée			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	
0	Coordonnateur	P5	1	Coordonnateur	P5	+1
0	Economiste/ Agriculture	P3	1	Economiste/ Agriculture	P3	+1
0	Fonctionnaire de l'Administration et des Finances	P2	1	Fonctionnaire de l'Administration et des Finances	P2	+1
1	Secrétaire	GSA4	1	Secrétaire	GSA4	0
2	Agent de sécurité	GSB8	2	Agent de sécurité	GSB8	0
2	Chauffeur	GSB7	2	Chauffeur	GSB7	0
1	Nettoyeur/Vaguemestre	GSB6	1	Nettoyeur/Vaguemestre	GSB6	0
6			9			+3

**E. BUREAU DE COORDINATION POUR LA CAMPAGNE PANAFRICAINNE DE
LUTTE CONTRE LA TSE-TSE & LA TRYPANOSOMIASE (PATTEC)**

Structure de Maputo			Structure de Maputo			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	
1	Fonctionnaire principal des politiques	P4	1	Fonctionnaire principal des politiques	P4	0
1	Fonctionnaire des politiques	P2	1	Coordonnateur	P2	0
0	-	-	1	Secrétaire	GSA4	+1
2			3			+1

F. CENTRE VETERINAIRE PANAFRICAIN DE VACCIN (PANVAC)

Structure de Maputo			Structure de Maputo ajustée			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	
0	Directeur	P5	1	Directeur	P5	+1
0	Fonctionnaire principal des vaccins.vétérinaires	P3	1	Fonctionnaire principal des vaccins.vétérinaires	P3	+1
	Agent principal des maladies vétérinaires	P3	1	Agent principal des maladies vétérinaires	P3	+1
0	Fonctionnaire de l'Adm. & Finances	P2	1	Fonctionnaire de l'Adm. & Finances	P2	+1
0	Secrétaire	GSA4	1	Laborantin	P2	+1
0	Laborantin	GSA5	1	Aide-laborantin	P1	+1
0	Aide-laborantin	GSB6	1	Secrétaire	GSA4	+1
0	Chauffeur/Nettoyeur	GSB7	1	Chauffeur/ Coursier	GSB7	+1
0	Nettoyeur/Planton	GSB6	1	Nettoyeur/Planton	GSB6	+1
0			9			+9

X.: DEPARTEMENT DE L'INFRASTRUCTURE & DE L' ENERGIE

Maputo Structure			Adjusted Post Maputo Structure			Diff. + / -
Qté	Post	Grade	Qté	Post	Grade	
1	Commissaire	Elu	1	Commissaire	Elec	0
1	Assistant Spécial	P2	1	Assistance Spécial	P3	0
1	Secrétaire particulier	GSA5	1	Secrétaire particulier	GSA5	0
1	Directeur	D1	1	Directeur	D1	0
2	Chef de Division	P5	3	Chef de Division	P5	+1
4	Fonctionnaire principal des politiques	P3	3	Fonctionnaire principal des politiques	P3	-1
4	Fonctionnaire des pol.	P2	3	Fonctionnaire des politiques	P2	-1
1	Secrétaire	GSA4	2	Secrétaire	GSA4	+1
1	Commis	GSA3	1	Commis	GSA3	0
16			16			0

XI. DEPARTEMENT DU COMMERCE & DE L'INDUSTRIE

Structure de Maputo			Structure de Maputo ajustée			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	
1	Commissaire	Elu	1	Commissaire	Elu	0
1	Assistant Spécial	P2	1	Assistance Spécial	P3	0
1	Secrétaire particulier	GSA5	1	Secrétaire particulier	GSA5	0
1	Directeur	D1	1	Directeur	D1	0
2	Chef de Division	P5	3	Chef de Division	P5	+1
3	Fonctionnaire principal	P3	3	Fonctionnaire principal	P3	0
4	Fonctionnaire	P2	3	Fonctionnaire	P2	-1
1	Statisticien	P2	0	Supprimé	-	-1
2	Secrétaire	GSA4	3	secrétaire	GSA4	+1
1	Commis au classement	GSA3	1	Commis au classement	GSA3	0
17			17			0

XII. DEPARTEMENT DE DEVELOPPEMENT HUMAIN, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Structure de Maputo			Adjusted Post Maputo Structure			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	
1	Commissaire	Elu	1	Commissaire	Elu	0
1	Assistant Spécial	P2	1	Assistant Spécial	P3	0
1	Secrétaire particulier	GSA5	1	Secrétaire particulier	GSA5	0
1	Directeur	D1	1	Directeur	D1	0
2	Chef de Division	P5	3	Chef de Division	P5	+1
2	Fonctionnaire principal des politiques	P3	2	Fonctionnaire principal des politiques	P3	0
4	Fonctionnaire des pol.	P2	1	Fonctionnaire des politiques	P2	-3
2	Secrétaire	GSA4	2	Secrétaire	GSA4	0
1	Commis au classement	GSA3	1	Commis au classement	GSA3	0
15			13			-2

**A: COMMISSION SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET DE LA RECHERCHE
(CSTR) LAGOS**

Structure de Maputo			Structure de Maputo ajustée			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	
1	Directeur exécutif	P6	1	Directeur exécutif	P6	0
1	Coordonnateur principal des programmes	P5	1	Coordonnateur principal des programmes	P5	0
2	Fonctionnaire principal scientifique	P3	2	Fonctionnaire principal scientifique	P3	0
1	Traducteur	P3	1	Traducteur	P3	0
1	Fonctionnaire chargé de l'Adm.& Finances	P2	1	Fonctionnaire chargé de l'Adm.& Finances	P2	0
2	Fonctionnaire scientifique	P2	2	Fonctionnaire scientifique	P2	0
1	Documentaliste	P1	1	Documentaliste	P1	0
2	Secrétaire	GSA4	2	Secrétaire	GSA4	0
1	Secrétaire/Réceptionniste	GSA4	1	Secrétaire/Réceptionniste	GSA4	0
1	Commis aux magasins /Courrier	GSA3	1	Commis	GSA3	0
1	Agent de sécurité	GSB8	1	Agent de sécurité	GSB8	0
2	Chauffeur	GSB7	2	Chauffeur	GSB7	0
1	Nettoyeur/Mail Vaguemestre	GSB6	1	Vaguemestre	GSB6	0
17			17			0

XII. DEPARTEMENT DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Structure de Maputo			Structure de Maputo			Diff. + / -
Qté	Poste	Grade	Qté	Poste	Grade	
1	Commissaire	Elu	1	Commissaire	Elu	0
1	Assistant Spécial	P2	1	Assistant Spécial	P3	0
1	Secrétaire particulier	GSA5	1	Secrétaire particulier	GSA5	0
1	Directeur	D1	1	Directeur	D1	0
3	Chef de Division	P5	3	Chef de Division	P5	0
3	Fonctionnaire principal	P3	3	Fonctionnaire principal	P3	0
7	Fonctionnaire	P2	7	Fonctionnaire	P2	0
2	Secrétaire	GSA4	2	Secrétaire	GSA4	0
1	Commis au classement	GSA3	1	Commis au classement	GSA3	0
20			20			0

Annex 2

**AJUSTEMENT DE LA STRUCTURE DE MAPUTO IMPLIQUANT DES RESSOURCES
SUPPLEMENTAIRES**

PROGRAMME	STRUCTURE de MAPUTO AJUSTEE		STRUCTURE DE MAPUTO- BUDGET		DIFFERENCE	
	NO.	COUT	NO.	COUT	NO.	COUT
<u>BUREAU DU PRESIDENT</u>						
CABINET DU PRESIDENT	24	1,398,218.00	14	558,029.00	10	840,189.00
FEMMES, GENRE & DEV.	13	789,610.00	7	443,004.00	6	346,606.00
SPPM & E IC & RC	29	1,435,406.00	27	1,397,101.00	2	38,305.00
BUREAU DU CONSEILLER JURIDIQUE	18	923,961.00	9	522,211.00	9	401,750.00
BUREAU DU VERIFICATEUR INTERNE	11	564,472.00	8	509,074.00	3	55,398.00
DIRECTION DU CITOYEN AFRICAIN - CIDO (ex-CSSDCA)	20	1,080,024.00	11	668,409.00	9	411,615.00
DIVISION INFORMATION. & POPULARISATION (ex-Div. Communication & Information.)	12	491,815.00	12	491,815.00	0	0.00
SERVICES DE PROTOCOLE	17	573,522.00	13	460,214.00	4	113,308.00
<u>BUREAU DU VICE-PRESIDENT</u>						
CABINET DU VICE-PRESIDENT	12	539,008.00	11	401,346.00	1	137,662.00
DIRECTION DU CENTRE MEDICAL	32	1,097,184.00	18	749,917.00	14	347,267.00
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION	84	2,574,433.00	94	2,562,821.00	-10	11,612.00
DIVISION SECURITE & SURETE	36	664,327.00	28	526,528.00	8	137,799.00
DIRECTION PROG, BDG., FIN. & COMPTABILITE.	35	1,716,128.00	23	1,228,796.00	12	487,332.00
DIRECTION DES SERVICES DE CONFRENCES..	126	6,919,068.00	119	6,434,319.00	7	484,749.00
<u>DEPT. DES AFFAIRES POLITIQUES</u>	19	1,177,355.00	19	1,158,871.00	0	18,484.00
• BUREAU DE L'UA A NEW YORK	15	899,257.00	15	899,257.00	0	0.00
• BUREAU DE L'UA A WASHINGTON	6	378,852.00	6	378,852.00	0	0.00
• BUREAU DE L'UA A GENEVE	14	908,837.00	14	908,837.00	0	0.00
• BUREAU DE L'UA A BRUXELLES	12	728,353.00	12	728,353.00	0	0.00
• BUREAU DE L'UA au CAIRE	8	433,412.00	8	433,412.00	0	0.00
• BUREAU DE L'UA A LILONGWE	8	315,001.00	8	315,001.00	0	0.00
• BUREAU DE L'UA A BANJUL	13	493,751.00	13	493,751.00	0	0.00
TOTAL	564	26,101,994.00	489	22,269,918.00	42	3,832,076.00

2005

Report of the meetings of the sub-committee on structure 20 June, 2005

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4366>

Downloaded from African Union Common Repository